

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Ibn Khaldoun Tiaret
Faculté des lettres et langues étrangères
Département de Français



Mémoire de Master en didactique

Thème :

*Méthode Montessori: La place de la motivation dans
l'enseignement apprentissage de l'oral
cas des apprenants de 5^{ème} année primaire*

Présenté par :

Mihoub Hind Narimane

Hamidi Hanane

Sous la direction de :

M^{lle} Mihoub Kheira

Membre de jury

Présidente : M^{me} BOUDJELA wahiba

MAA

Université ibn Khaldoun Tiaret

Examineur M^r : TIOUIDIOUINE said

MAA

Université ibn Khaldoun Tiaret

Encadreur : M^{lle} : MIHOUB kheira

MAA

Université ibn Khaldoun Tiaret

Année universitaire 2018/2019

Remerciements

« Gloire et louanges à Allah le tout puissant » pour toutes les bénédictions : des parents aimants, santé, force, volonté et surtout pour la patience dont j'ai été gratifiée tout au long de mon parcours studieux.

Et aussi, pour cette consécration qui est couronnée par l'achèvement de ce modeste travail de recherche.

Les mots justes sont difficiles à trouver pour exprimer mes vifs remerciements à tous ceux qui étaient là pour moi.

J'ai l'honneur et le plaisir de présenter ma profonde gratitude et mes sincères reconnaissances à mon encadreur mademoiselle Mihoub pour sa précieuse aide, ses orientations et le temps qu'elle a pu m'accorder tout au long de son encadrement.

Mes vifs remerciements s'adressent également aux membres de jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche en acceptant d'examiner mon travail et l'enrichir par leurs remarques et propositions.

Mihoub Hind Narimane

Dédicace

A ma mère qui a œuvré depuis toujours pour ma réussite. Par son amour, son soutien, son assistance et tous ses sacrifices. Pour sa présence dans ma vie tout simplement !

A mon père, mon pivot, le mat fondamental sur lequel je me repose, si fier de mon travail et toujours derrière moi, à m'épauler avec générosité, amour et chaleur.

A mes frères, Mohammed et Achraf et mes sœurs Aya et Nada.

A mes chères amies Sabrina et Imene qui ont contribué de près ou de loin dans ce travail.

Mihoub Hind Narimane

Remerciements

« Avant tout je tiens d'abord à louer Allah le tout puissant et le bienveillant de m'avoir donné la volonté, la capacité et le courage afin que je puisse accomplir ce modeste travail de recherche . »

Je tiens à remercier toute personne ayant contribué à la réalisation de ce modeste travail de recherche de près ou de loin.

A ma directrice de recherche Melle *KHEIRAMPHOUB*, sans son aide, sa disponibilité et ses conseils, ce travail n'aurait pas vu le jour.

Mes vifs remerciements vont également aux membres de jury d'avoir pris la peine de lire et de juger ce travail.

A mes chers parents pour de leur patience et de leur soutien lors de la réalisation de ce travail.

Hamidi Hanane

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail à celle qui m'a donné la vie, qui s'est sacrifiée pour
mon bonheur et ma réussite : ma mère.*

*A mon père qui a été mon guide durant toutes mes années d'étude, qui a veillé
sur moi en m'encourageant et me protégeant,*

A mon frère et mes sœurs,

A mes chers amis,

*Et à tous ceux qui m'ont soutenu de loin ou de près dans la contribution de
travail,*

Puisse Dieu les protéger et les garder toujours auprès de moi.

Hamidi Hanane

Sommaire

Introduction Générale.....	09
----------------------------	----

Partie 1 : Encrage théorique et conceptuel de la recherche

Chapitre 1 : L'enseignement / apprentissage de l'oral	16
1. L'oral entre l'expression et la compréhension en classe du FLE.....	16
Chapitre II la motivation	30
2. La motivation	30
Chapitre III la méthode Montessori	39
3. La méthode Montessori.....	39

Partie pratique

Chapitre I cadre méthodologique	53
1. Protocole de recherche	53
2. Observation de la classe	55
3. Pré-enquête	56
4. L'application de méthode Montessori	58
5. Les instruments expérimentaux utilisés	60
Chapitre II	63
1. Recueil et Analyse des données collectées	63
2. Comparaison entre deux méthodes	67
3. Comparaison entre les deux séances	68
Conclusion générale	72
Liste des références	76
Annexes	79
Table des matières.....	105
Résumé	

Introduction générale

Introduction Générale

Apprendre une langue c'est l'acquisition de la compétence à communiquer langagièrement. Ce dont l'apprenant a besoin c'est le fait d'être capable de communiquer en langue étrangère, connaître ses règles linguistiques ainsi que ses règles d'usage afin qu'il puisse les adapter aux différentes situations de communication. Ces dernières doivent être authentiques ou inspirées du quotidien de l'apprenant et imprégnées de valeurs conformes à l'environnement linguistique et social dans lequel ce futur citoyen gravite. .

Pour maîtriser l'acte de communication en langue étrangère, on doit donc faire développer les deux habiletés chez les apprenants à savoir: la compréhension et l'expression écrite et orale.

Vu qu'une « langue est d'abord une réalité orale », l'enseignement de l'oral est une nécessité et une primauté incontestée dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Sa maîtrise est un facteur de réussite scolaire. D'ailleurs à ce sujet, beaucoup de didacticiens et experts de la langue joignent cette prééminence actuelle de l'oral au fait qu'il a un double rôle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère et particulièrement celui du FLE. Effectivement, il est attribué à l'oral deux fonctions : tantôt objet d'apprentissage, c'est par son biais qu'on enseigne. Et puis, il est considéré aussi comme étant objectif à part entière car parler, ça s'apprend.

C'est justement grâce à cette distinction qui a marqué l'avènement des approches communicatives que la composante orale mutera et marquera ainsi une évolution historique dans la didactique des langues.

L'oral, qui a été relégué à un second rang vis-à-vis de l'écrit, devient ainsi le centre de plusieurs recherches dans diverses disciplines dont la didactique du FLE. Tout est bon à étudier afin d'améliorer l'acte de parole chez les apprenants du français ou d'une langue étrangère en général. De ce fait, la vision de l'enseignement/apprentissage de l'oral s'est vue enrichie par plein d'approches et méthodes psychopédagogique, ethno-anthropologique, ludique, Pour l'apprenant, parler en langue étrangère peut être un jeu éducatif quand il a l'avantage de le faire, il s'agit donc de trouver dans ces différentes méthodes, celles qui permettent aux apprenants de prendre la parole en continu et ainsi de communiquer.

En effet, l'expression orale est un pilier fondamental dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Elle peut notamment servir à évaluer les savoirs et les communiquer, aussi bien dans le français que dans d'autres disciplines scolaires. Maîtriser la langue orale est une des conditions pour une scolarité positive. Elle est aussi cet outil

Introduction Générale

indispensable que requiert la compétence transversale, utile à l'apprentissage des autres matières.

Dans le cadre de notre travail, nous nous intéressons aussi à l'oral comme médian communicationnel mais aussi, comme intermédiaire dans un travail collaboratif visant à une Co-construction des savoirs, savoir-faire, savoir-être et surtout savoir-agir au sein du groupe-classe. Ainsi, l'enfant pourra développer ces compétences en fin de cycle de l'enseignement primaire plus aisément.

Dans l'enseignement/apprentissage d'une langue, la centration sur l'apprenant est l'un des procédés les plus recommandés aujourd'hui. D'ailleurs, actuellement il y a de nombreuses pédagogies nouvelles qui ont en fait leur ultime objectif de recherche dont la pédagogie différenciée par exemple. L'acte de se centrer sur l'apprenant c'est chercher à connaître ces besoins et ces centres d'intérêts.

Cependant, cet apprenant qui est placé au centre de l'apprentissage a besoin d'être motivé, il doit avoir le goût d'apprendre et le plaisir de chercher. Et, chaque enseignant se retrouve face à des apprenants aux multiples caractères propres à chacun d'entre eux, aux conditions sociales et sociétales différentes. Face à tant de richesse et de variables, ce dernier est confronté à un dilemme : il se demande quelle est la meilleure manière d'enseigner ... la réponse à cette interrogation apparaît brutalement : il y a autant de manières d'enseigner que de professeurs, le tout est de trouver non pas la «*bonne méthode*». Mais celle qui s'accorde à la fois au professeur et aux apprenants.

En effet pour tout enseignant, la préoccupation majeure est d'éveiller le désir d'apprendre, donc de motiver ces apprenants et de créer un environnement motivationnel et collaboratif, propice au développement d'interactions verbales dans un premier lieu pour l'appropriation et l'acquisition de la compétence à communiquer langagièrement.

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler que la motivation est l'un des outils les plus efficaces dans l'apprentissage. Elle en est l'un des facteurs déterminants car l'apprentissage n'est possible que si l'on est motivé.

Il s'agit, donc, d'éveiller la curiosité, de répondre aux attentes des apprenants. Les enseignants savent que l'acte pédagogique est très difficile devant un groupe d'apprenants sans objectif. De plus, dans un contexte actuel où le débat omniprésent au sujet de l'école est centré autour de l'ennui et sa relation avec l'échec scolaire. Il nous paraît nécessaire de s'attarder sur ce «*mal*» de l'école et sur les mesures à prendre en vue d'une possible remédiation.

Introduction Générale

Selon Rolland Viau (1994), la motivation scolaire : « est une dynamique qui a ses origines dans les perceptions qu'un élève a de lui-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à préserver dans son accomplissement afin d'atteindre un but ». Donc, la motivation est reliée directement aux représentations des apprenants de leur propre apprentissage.

Et suivant le pluri-dictionnaire Larousse, la motivation est « un ensemble des motifs qui expliquent un acte, une conduite, intérêt spontané pour quelque chose ». En classe de FLE, elle y est alors relative aux activités didactiques et langagières spontanées générées au sein du groupe-classe.

C'est pourquoi, notre modeste travail de recherche a pour point de départ un constat quasi général chez tout enseignant que nous avons côtoyés ou apprenant questionné à propos de son rapport à l'enseignement /apprentissage du FLE et surtout à celui de l'oral. Chez les deux une remarque récurrente revient sans cesse : le désintérêt de certains apprenants et leur démotivation sont des obstacles à l'acquisition de la compétence à communiquer langagièrément.

De ce fait, Ce qui pose un problème aux enseignants lors d'une séance d'expression orale c'est de faire parler les apprenants et de créer un environnement propice à l'interaction langagière au sein du groupe-classe. Aussi, c'est de trouver le procédé approprié pour les motiver, éveiller leur intérêt en même temps que leurs donner ce désir de prendre la parole. Désir, ce terme qui est purement subjectif et qu'un bon nombre de didacticiens défendent, surtout après les longues recherches effectuées à ce sujet en psychologie et linguistique cognitives et psychopédagogie.... Elles ont démontré son importance capitale dans l'enseignement/apprentissage d'une manière générale.

Ainsi, face à cette incompréhension, nous nous sommes posé beaucoup d'interrogations, les unes en rapport étroit aux autres et qui vont par la suite nous aidé à baliser notre recherche et à préciser notre problématique, nous en avons choisi les plus pertinentes :

- Dans quelle mesure, l'enseignant, contribue-t-il à motiver ses apprenants ?
- Quelle importance donne l'enseignant a la création d'un environnement motivationnel ?
- la méthode utilisée par l'enseignant permet-elle de placer l'apprenant au centre de son apprentissage?

Introduction Générale

- Est-ce qu'une activité ludique combinée à une pratique didactique chez les apprenants encore au premier palier peut aider à éveiller l'intérêt de ces derniers ?

Alors, de facto, une question problématique a suscité notre curiosité englobant toutes les questions citées en amont. Nous l'avons formulée comme suit :

Quels sont les facteurs qui provoquent cette démotivation des apprenants du primaire lors l'apprentissage de l'expression orale en classe de FLE ?

A cet effet et afin de répondre à notre question de recherche, nous avons émis cette hypothèse générale formulée ainsi : si les apprenants de 5AP évoluaient dans un environnement collaboratif et motivationnel, ils pourraient développer la compétence à communiquer langagièrement au long terme.

Nous avons par la suite scindé ce postulat général, cité en amont, en trois hypothèses opérationnelles afin de nous faciliter l'installation de notre démarche expérimentale, le recueil et l'analyse des données. Elles sont énoncées comme suit:

- La méthode utilisée ne serait pas assez motivante ou serait inadéquate pour reproduire cet aspect motivationnel favorable au développement de la, compétence communiquer chez les apprenants.
- La création d'un environnement collaboratif au sein du groupe-classe contribuerait à motiver l'apprenant.
- La combinaison entre une activité ludique avec des supports variés et des pratiques didactique et langagière favorisant l'autonomie de l'apprenant serait un moyen efficace pour faire interagir et motiver ce dernier.

Pour se faire, nous avons choisi une démarche expérimentale inspirée de la méthode Montessori avec une approche descriptive et analytique en utilisant grille d'afin de mesurer les facteurs motivationnels susceptibles d'améliorer la qualité de l'enseignement / apprentissage du FLE dans une classe de 5^{ème} année primaire. Donc, c'est tout à fait naturellement que notre choix s'est orienté vers un échantillon de recherche du cycle primaire : nous nous basons sur une réalité commune et reconnue par tous : pour faire aimer, il faut commencer tôt.

Par conséquent, notre objectif de recherche est de dépasser un discours qui met en cause la responsabilité de l'un ou l'autre acteur dans le problème de la motivation : les apprenants, les enseignants, les méthodes d'enseignements ou les parent.....afin de trouver des pistes motivationnelles qui aideront les apprenants en général et ceux du primaire en particulier à apprendre en interagissant les uns avec les autres pour une construction de la compétence à communiquer langagièrement .

Introduction Générale

C'est alors que nous avons articulé notre travail de recherche en deux parties. la première intitulée encrage théorique de la recherche. Elle traite des trois notions clés de notre travail de recherche. Elles ont un rapport direct avec notre thème, notre problématique et nos hypothèses. Autrement dit, l'enseignement/apprentissage de l'oral, la motivation scolaire et la méthode Montessori.

La deuxième partie sera réservée à la présentation du cadrage méthodologique de recherche. Nous exposerons notre protocole de recherche, les différentes phases et méthodes empruntées lors de notre investigation ainsi que l'analyse et l'interprétation des données collétées.

En guise de conclusion, nous essayerons de faire le rappel de notre objectif de recherche, de valider, ou non, nos hypothèses : générale et opérationnelles. Ces derniers tendent tous à répondre à notre problématique de départ afin de relever les facteurs responsables de la démotivation scolaire et d'examiner l'influence de la motivation et l'impact de l'utilisation de la méthode adéquate sur l'enseignement/ apprentissage du FLE et particulièrement celui de l'oral.

Partie théorique

Chapitre I

L'enseignement / apprentissage de l'oral

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à la notion de l'oral qui est une compétence capitale dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. Elle permet aux apprenants de prendre contact avec leur entourage à travers la compréhension et la production des énoncés, tout en se focalisant sur cette dernière, étant donné qu'elle est le but visé de notre travail de recherche.

1. L'oral entre l'expression et la compréhension en classe du FLE

Au même titre que l'écrit, l'oral est un moyen de communication qui étaye les différents échanges journaliers. Ces derniers se déroulent dans un cadre informel et authentique, façonné au sein même de la société. Néanmoins, ces situations revêtent aussi un aspect formel et guidé quand elles sont transposées dans un cadre institutionnel : en classe.

L'oral dans son sens étymologique le plus large, est un mot d'origine latine « os, oris » autrement dit : « bouche ». Voici la définition avancée dans le petit Robert de la langue française qui représente l'oral comme un mot : « (opposé à l'écrit) qui se fait, qui se transmet par la parole ». Donc, l'oral est tout acte de parole transmis ou exprimé par la bouche et qui s'oppose à l'écrit.

Selon Jean Hébrard, l'oral a un caractère polysémique. Nous pouvons parler des oraux à la place de l'oral sous prétexte qu'il existe, selon l'auteur, un oral pour apprendre (un moyen d'enseignement). Et un autre à apprendre qui serait un objectif à part entière. Autrement dit, l'oral peut être :

- ❖ **Un objet d'enseignement** qui sert à enseigner en classe les différentes activités et pratiques scolaires. Dans cette conception, l'oral est un moyen pour apprendre.
- ❖ **Une compétence** à installer chez l'apprenant. Elle fait partie de la compétence langagière globale, constitué tout au long de la vie scolaire. C'est un acte langagier à apprendre où l'enseignant accorde aussi une grande importance à toutes les dimensions de la prise de parole qui est un acte complexe incluant la dimension pragmatique entre autres.

En didactique des langues, l'oral est défini par Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau dans le dictionnaire d'analyse du discours, comme étant le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques. (2002. P, 2012)

De part cette définition, nous en déduisons que dans une situation de communication où la langue est en usage, celui qui parle vise à communiquer avec un récepteur. Ce dernier est appelé à faire un effort de double concentration. Il se met à écouter son interlocuteur tout en décodant ses propos en vue de les comprendre pour interagir. Cette action qui consiste à écouter

pour mieux comprendre et communiquer à tour de rôle. Donc, l'oral est la pratique de deux activités qui permettent l'acte de parole : l'écoute d'autrui, et la production de parole.

De ce fait, l'oral est tout ce qui se transmet de vive voix. Il se transmet d'une manière verbale mais aussi non verbale quand nous y rajoutons la gestuelle, la mimique, les intonations ou le débit. Il joue un rôle déterminant dans la vie, de tous les jours de l'individu, ce qui est prouvé par les études récentes faites par Jean Marc Coletta (2002. P, 31)

1.2. La place de l'oral dans les différentes méthodologies d'enseignement du FLE :

Etant donné que chaque méthodologie avait ses propres principes et fondements qui la différencient des autres méthodologies existantes, l'oral a occupé plusieurs places différentes. Mais avant tout, il nous paraît évident de commencer par éclaircir ce concept de méthodologie afin d'en comprendre l'impact sur l'enseignement/apprentissage de l'oral.

Les méthodologies sont toutes ces démarches prodiguées par des enseignants ou des experts : chercheurs, didacticiens, linguistes...pour fournir et déterminer un ensemble de techniques d'apprentissage dans le but d'exécuter une méthode.

Le domaine de la didactique est jalonné de nombreuses méthodologies qui ont évolué et ont développé son secteur de recherche en s'adaptant à la demande et à la situation politique, sociale, économique.

Dès le dix-neuvième siècle, de nombreuses méthodologies ont défilé enrichissant ainsi une à une, la didactique. Nous en avons retenu les suivantes :

1.2.1. La Méthodologie Traditionnelle :

La méthodologie traditionnelle, appelée également méthodologie grammaire-traduction, est la plus vieille des méthodologies d'enseignement / apprentissage des langues étrangères. Née à la fin du XVIème siècle et initialement utilisée dans l'enseignement des langues dites "mortes" tels le grec, le latin, elle a pris sa place dans l'enseignement des langues modernes jusqu'au milieu du XXème siècle.

L'objectif premier de cette méthodologie est la lecture, la compréhension et la traduction des textes littéraires (thèmes/versions) où l'apprenant applique les règles de grammaire qui lui a été enseigné de manière explicite en sa langue maternelle. La langue source reste la langue d'enseignement et occupe une fonction primordiale.

Avec la méthodologie traditionnelle, l'oral est relayé au second plan et la priorité est accordée à l'écriture. Cependant, elle ne donne pas accès à un véritable apprentissage de l'expression écrite puisque :

- « Les activités écrites proposées en classe de langue demeurent relativement limitées et consistent principalement en thèmes et versions. » (Cornaire & Raymond, 1999, p.4-5)

- Les activités d'écriture s'appuient sur des points de grammaire à faire acquérir aux apprenants (ordre des mots dans la phrase, élaboration d'une phrase simple, complexe, etc.) et découlent d'exemples tirés de textes littéraires lus et traduits. Ces textes au langage normatif sont considérés comme le intermédiaire le plus sûr de devenir un bon rédacteur.
 - Ces exercices ne créent « aucune situation où l'apprenant est appelé à faire un usage personnel de la langue écrite. » : la production écrite est artificielle et faite de stéréotypes.
- Pour conclure, l'oral est placé dans cette méthodologie au second plan (l'écrit est en premier lieu) ou l'enseignant était autoritaire, le seul détenteur du savoir, c'est l'unique à parler en classe.

1.2.2. La méthode directe :

Dès la fin du 19^{ème} siècle, la France désirait s'ouvrir sur l'étranger. L'évolution des besoins d'apprentissage des langues vivantes étrangères a provoqué l'apparition d'un nouvel objectif appelé "pratique" qui visait une maîtrise effective de la langue comme instrument de communication.

La méthodologie directe constituait une approche naturelle de l'apprentissage d'une langue étrangère fondée sur l'observation de l'acquisition de la langue maternelle par l'enfant.

Le passage à l'écrit restait au second plan et était conçu comme le moyen de fixer par l'écriture ce que l'élève savait déjà employer oralement, c'est ce que certains ont nommé un "oral scripturé". La progression vers la rédaction libre passait par la dictée, puis par des reproductions de récits lus en classe et enfin par des exercices de composition libre.

Le déclin de la méthodologie directe fut provoqué par des problèmes aussi bien internes qu'externes. Les problèmes internes les plus importants ont été l'incontrôlable inflation lexicale et l'intransigeance dans l'utilisation de la langue maternelle. En ce qui concerne les problèmes externes, on peut citer le refus par les enseignants d'une méthodologie qui leur a été imposée et l'ambition excessive de cette méthodologie qui exigeait des professeurs une excellente maîtrise de la langue orale sans pour autant offrir un recyclage massif des enseignants.

1.2.3. La méthodologie active :

Face au refus de la part des enseignants pour la méthodologie directe, certains demandèrent de mettre en place un compromis entre le traditionnel et le moderne et cela a donné naissance en 1920 à la méthodologie active qui a été utilisée d'une manière généralisée dans l'enseignement des langues étrangères jusqu'aux années 1960.

La méthodologie active représente un compromis entre le retour à certains procédés et techniques traditionnels et le maintien des grands principes de la méthodologie directe. C'est pourquoi on peut dire que la méthodologie active se veut une philosophie de l'équilibre.

Dans tous les cours de FLE de cette époque on retrouve des leçons sur des thèmes de la vie quotidienne dans lesquelles on utilisait des images pour faciliter la compréhension et éviter si possible la traduction du vocabulaire.

L'enseignement de la grammaire s'est également assoupli. On a privilégié l'apprentissage raisonné en considérant que l'apprenant avait besoin de se rendre compte du pourquoi des phénomènes. On essayait donc d'éviter l'empirisme dans l'enseignement de la grammaire et on utilisait une démarche inductive qui privilégiait la morphologie sur la syntaxe.

A travers cette méthodologie, nous avons constaté que l'oral est fréquent, l'enseignant est actif et même l'apprenant a participer en répondant aux questions posées par leur instituteur.

1.2.4. La méthodologie audio-orale (MAO) :

La méthodologie audio-orale naquit au cours de la deuxième guerre mondiale pour répondre aux besoins de l'armée américaine de former rapidement des gens parlant d'autres langues que l'anglais. C'est dans les années 1950 que des spécialistes de la linguistique appliquée ont créé la méthode audio-orale (MAO), en prenant pour socle la Méthode de l'Armée et en y appliquant systématiquement. On concevait la langue comme un ensemble d'habitudes, d'automatismes linguistiques qui font que des formes linguistiques appropriées sont utilisées de façon spontanée.

On niait la conception universaliste de la langue en considérant que chaque langue a son propre système phonologique, morphologique et syntaxique. Comme on ne considérait pas le niveau sémantique, la signification n'occupait pas une place prioritaire en langue étrangère.

C'est pourquoi le vocabulaire était relégué au second plan par rapport aux structures syntaxiques. De plus, les habitudes linguistiques de la langue maternelle étaient considérées principalement comme une source d'interférences lors de l'apprentissage d'une langue étrangère ; afin de les éviter, il était recommandé que le professeur communique uniquement dans la langue étrangère. La place de la culture étrangère est très importante mais elle est introduite comme une cause d'erreurs de compréhension. Aussi la M.A.O. développe-t-elle un projet de comparatisme culturel mettant l'accent sur les différences dans les façons de vivre.

Cette méthodologie a besoin pour s'appliquer d'instruments comme les exercices structuraux et les laboratoires de langues pour réaliser une acquisition et une fixation d'automatisme linguistique. On remarque que la linguistique et la psychologie de l'apprenant sont présentes dans la conception didactique de la méthodologie.

Finalement, l'oral était prioritaire où l'enseignant actif dirige les travaux et les apprenants s'efforcent d'apprendre les dialogues par cœur.

1.2.5. La méthodologie Structuro-globale audio-visuelle (SGAV) :

Suite à la seconde guerre mondiale et à la décolonisation, la France se trouve obligée de lutter contre l'expansion de l'anglo-américain comme langue de communication internationale et cherche à retrouver son rayonnement culturel et linguistique et cela dès le début des années 50.

Le français fondamental est considéré comme une base indispensable pour une première étape d'apprentissage du FLE pour des élèves en situation scolaire. Il désire leur proposer une acquisition progressive et rationnelle de la langue qui devrait leur permettre de mieux la maîtriser.

Cependant, le français fondamental a été l'objet de beaucoup de critiques surtout d'ordre linguistique : pour certains, c'était un crime contre l'intégrité de la langue française, pour d'autres, il devait être actualisé car certains dialogues "fabriqués" présentaient une langue peu vraisemblable, il devait également tenir en compte les besoins langagiers et les motivations réelles du public visé. C'est ce que prétendra faire plus tard le CREDIF avec un Niveau Seuil.

La cohérence de la méthode audiovisuelle était construite autour de l'utilisation conjointe de l'**image** et du **son**. Le support sonore était constitué par des enregistrements magnétiques et le support visuel par des images fixes.

Cette méthodologie accorde la priorité à l'oral sur l'écrit, l'apprenant a été un répétiteur et l'enseignant est transformé en technicien manipulateur.

1.2.6. L'approche communicative :

L'approche communicative s'est développée en France à partir des années 1970 en réaction contre la méthodologie audio-orale et la méthodologie audio-visuelle. Elle est appelée approche et non méthodologie par souci de prudence, puisqu'on ne la considérait pas comme une méthodologie constituée solide. Elle est le fruit de plusieurs courants de recherches en linguistique et didactique et la suite à différents besoins.

Il faut aussi mentionner qu'un nouveau public d'apprenants vient de faire son apparition et intéresse de plus en plus de nombreux psychologues, sociologues, pédagogues et didacticiens : public composé d'adultes, principalement de migrants. Grâce aux crédits attribués par l'Etat suite à la loi sur la formation continue et pour la première fois en didactique des langues, on a pu composer des équipes de chercheurs pluridisciplinaires.

Au début des années 1970, les méthodologues de FLE se sont trouvés confrontés aux problèmes spécifiques posés par l'enseignement du français langue étrangère à des étudiants non-spécialistes de français, dans leurs pays, pour leur permettre l'accès à des documents écrits de caractère informationnel. Les choix d'objectifs, de contenus et de méthodes étaient donc motivés par la situation des pays concernés et par les besoins présents et futurs des étudiants de

ces pays. La nouvelle méthodologie s'imposait comme une approche diversifiée dont la préoccupation était de s'adapter aux besoins langagiers de chaque public. Toute une partie de la recherche en didactique des langues vivantes étrangères va s'orienter dans les années 1970 vers l'analyse des besoins avant même d'élaborer un cours de langue. Ceci provoque une nouvelle définition d'apprentissage. Il devient un comportement adéquat aux situations de communication en utilisant les codes de la langue cible.

Dans l'approche communicative les quatre habiletés peuvent être développées puisque tout dépend des besoins langagiers des apprenants. La langue est conçue comme un instrument de communication ou d'interaction sociale. Les aspects linguistiques (sons, structures, lexique, etc.) constituent la compétence grammaticale qui ne serait en réalité qu'une des composantes d'une compétence plus globale: la compétence de communication.

L'apprentissage n'est plus considéré comme passif, mais comme un processus actif qui se déroule à l'intérieur de l'individu et qui est susceptible d'être influencé par lui. Le résultat dépend du type d'information présenté à l'apprenant et de la manière dont il va traiter cette information. L'enseignant devient ainsi "un conseiller". Il doit recourir à des documents appelés "authentiques", c'est-à-dire non conçus exclusivement pour une classe de langue étrangère.

L'oral est beaucoup présent en classe ou l'apprenant est l'acteur de son apprentissage autonome, donc l'enseignant devient un animateur et guide.

En bref, l'oral en fonction de nouveaux besoins langagiers nécessitant « la langue en usage », aujourd'hui occupe un statut important après avoir mis à l'écart au profit de l'écrit. »

1.2.7. L'approche actionnelle :

Après l'approche communicative des années 80, nous sommes maintenant, depuis le milieu des années 90, dans une nouvelle approche pédagogique appelée "approche actionnelle". Celle-ci propose de mettre l'accent sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet global. L'action doit susciter l'interaction qui stimule le développement des compétences réceptives et interactives.

La perspective privilégiée est de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

La perspective privilégiée est de type actionnel en ce qu'elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

Si les actes de parole se réalisent dans des activités langagières, celles-ci s'inscrivent elles-mêmes à l'intérieur d'actions en contexte social qui seules leur donnent leur pleine signification. Il y a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou de plusieurs) sujet(s) qui y mobilise(nt) stratégiquement les compétences dont il(s) dispose(nt) en vue de parvenir à un résultat déterminé. La perspective actionnelle prend donc aussi en compte les ressources cognitives, et l'ensemble des capacités que possède et met en œuvre l'acteur social.

L'usage d'une langue, y compris son apprentissage, comprend les actions accomplies par des gens qui, comme individus et comme acteurs sociaux, développent un ensemble de compétences générales et, notamment une compétence à communiquer langagièrément. Ils mettent en œuvre les compétences dont ils disposent dans des contextes et des conditions variés et en se pliant à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception et en production) des textes portant sur des thèmes à l'intérieur de domaines particuliers, en mobilisant les stratégies qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des tâches à effectuer. Le contrôle de ces activités par les interlocuteurs conduit au renforcement ou à la modification des compétences.

Est définie comme tâche toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé. Il peut s'agir tout aussi bien, suivant cette définition, de déplacer une armoire, d'écrire un livre, d'emporter la décision dans la négociation d'un contrat, de faire une partie de cartes, de commander un repas dans un restaurant, de traduire un texte en langue étrangère ou de préparer en groupe un journal de classe.

Les compétences générales individuelles du sujet apprenant ou communiquant reposent notamment sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'il possède, ainsi que sur ses savoir-apprendre.

1.3. Qu'est ce que l'oral?

En didactique des langues, et selon Patrick Charraudeau et Dominique Maigueneau, l'oral désigne : « le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques . » (2002)

Nous notons que dans la définition citée plus haut l'oral est la pratique de deux phénomènes, l'écoute de l'autre et la production de parole. Mais l'oral c'est le langage à travers lequel nous communiquons et qui se particularise par la parole, le langage est une forme sociale, c'est la langue parlée, par contre la parole est un acte individuel comme l'a montré F. de Saussure (1980. P ,61)

En vue de résumer la notion de l'oral, Jean Marc Coletta ¹ récapitule la définition de l'oral en trois grands aspects :

1.3.1. L'aspect linguistique :

L'oral peut se présenter sous trois formes :

- l'oral c'est le langage ; la faculté de produire et comprendre un énoncé.
- l'oral, c'est la langue du sujet locuteur-auditeur.
- l'oral, c'est la parole, la mise en jeu des systèmes auditifs, cérébral et articulatoire.

1.3.2. L'aspect cognitif :

- l'oral est la pensée.
- l'oral est le savoir.

1.3.3. L'aspect pragmatique :

L'oral c'est :

- l'identité et la subjectivité (exposer sa personne).
- l'interaction (la communication, l'échange).
- la norme : les conduites orales sont des conduites sociales, prendre la parole, c'est se soumettre au jugement de l'autre.
- la conversation; parler signifie « agir », produire un acte de discours.

1.4. Les caractéristiques de l'oral :

1.4.1. Sur le plan linguistique :

L'oral n'est plus, selon le nouvel regard de la linguistique, un écrit dégradé, une langue relâchée, informelle et populaire tandis-que l'écrit est le synonyme d'une langue formelle académique et soutenue), c'est plutôt la forme prestigieuse du langage ayant ses propres marques linguistiques et motivationnelles.

Selon Ferdinand DE Saussure dans « *cours de linguistique générale* » :

Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de présenter le premier; l'objet linguistique n'est pas défini par la combinaison du mot écrit et du mot parlé; le dernier constitue à lui seul cet objet. Mais le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image, qu'il finit par usurper le rôle principal ; on en vient à donner autant et plus d'importance à la représentation du signe lui-même, c'est comme si l'on croyait que, pour connaître quelqu'un, il vaut mieux regarder sa photographie que son visage. (1997.P, 45)

La relation oral/écrit est repensée car on parle plus de didactique de l'oral ou d'une autre de l'écrit, on parle de la didactique du français, donc, on parle plus d'opposition, mais plutôt d'une continuité³, d'une complémentarité entre ces deux ordres langagiers, ceci a été affirmé par J.F.Halté (1992, *la didactique du français*, collection « Que sais-je », PUF, Paris, P.62)

1.4.2. Sur le plan morphologique :

L'oral se différencie par le phénomène de liaisons ou d'enchaînement entre les mots, chose absente chez l'écrit.

1.4.3. Sur le plan des procédés d'abrègement :

Étant donné que l'oral est l'aspect pratique de la langue, on pourra dire « resto », « appart » au lieu de restaurant, appartement...etc. Malgré qu'ils soient distincts, présentant deux modes d'existence du langage, l'oral et l'écrit sont deux aspects indissociables de la langue (comme le recto/verso de la même feuille).

1.5. L'objectif de l'enseignement de l'oral en FLE: Pourquoi enseigner l'oral ?

L'objectif premier de l'enseignement de l'oral est de doter l'apprenant, la capacité de maîtriser la compétence de communication en FLE, dans les différentes situations de communication authentiques en utilisant les (03) trois registres de langue (familier, courant, soutenu) en adéquation avec la situation (communiquer avec un enseignant) (le registre courant) se diffère avec un supérieur hiérarchique (le registre soutenu) et avec un copain parent, cousin (le registre familier).

De plus, il vise à rendre l'apprenant capable de dialoguer, d'échanger ses idées, ses opinions, de se débattre en avançant des arguments solides, l'amener aussi à comprendre, à apprendre à écouter pour pouvoir s'exprimer facilement et spontanément, il faut qu'il y avait une pratique « *une véritable maîtrise de l'oral ne s'acquiert pas spontanément* » (Perrenaud, P.« A propos de l'oral », 1998)

1.6. La compréhension de l'oral en classe de FLE :

1.6.1. Que signifie « comprendre oralement ? » :

Cette activité négligée et marginalisée auparavant, est au centre du processus de l'apprentissage, comprendre consiste à reconnaître la signification d'une phrase ou d'un discours en identifiant leur fonction communicative ou l'écoute est reconnue comme un élément fondamental dans la compréhension orale en fait, la compréhension de l'oral est sentie comme un passage obligé avant la production, mais il ne s'agit pas vraiment d'apprendre à comprendre, sans doute, parce qu'on a encore peu d'éléments sur les stratégies de la compréhension de l'oral. (Clerc. M.1999, P. 36)

Le fait de reconnaître les règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectuent la communication, les règles sociales et les normes d'interaction entre les individus et leurs institutions permet de mieux faciliter la compréhension orale.

Cette activité « l'accès au sens dans une langue étrangère » notamment le FLE. Est une opération délicate vu l'intervention de plusieurs composantes sur le plan de réception/et d'interprétation ou plusieurs éléments interviennent tels que : la mémoire, l'attention et les connaissances préalables... ces derniers jouent un rôle important dans la compréhension de l'oral.

1.6.2. Les objectifs de la compréhension de l'oral :

La compréhension de l'oral permet d'atteindre des objectifs communicationnels, linguistiques et culturels.

1.6.3. Les objectifs communicationnels :

Ces objectifs visent à rendre l'apprenant capable de communiquer avec autrui en langue étrangère (FLE) en développant chez lui les compétences linguistiques et communicatives en FLE.

Selon Josianne Hamonet-Babonneau dans « *compréhension d'un message oral/apprentissage et d'évaluation* » :

La communication est la finalité essentielle de l'apprentissage d'une langue étrangère, or, tout acte de communication suppose l'existence d'un émetteur et d'un récepteur, même potentiel. La compréhension d'un message oral est donc indispensable à l'apprentissage de la production orale, car il faut comprendre le message pour pouvoir réagir. (1993, P.33)

Pour résumé cette citation, nous dirons que l'acte de parole est étroitement lié à la compréhension du message véhiculé par l'émetteur. Sans cela, il n'y a pas de communication.

1.6.4. Les objectifs linguistiques :

C'est viser les points de langue du message lorsqu'on écoute ce message oral, ce qui est essentiel c'est que l'apprenant accède au message qui est transmis et non qu'il perçoive les structures grammaticales qui aide à le véhiculer. Réduire une écoute au repérage et à la reformulation de ces structures revient à la détourner de son but. Ainsi les objectifs linguistiques doivent être au service de la langue de communication et non l'inverse.

1.6.5. Les objectifs culturels :

La compréhension de l'oral, vise à atteindre des objectifs culturels/civilisationnels indissociables des objectifs linguistiques. Puisqu'on fait les compétences et les connaissances langagières et culturelles ne sont pas dissociées dans la langue étrangère. La spécificité culturelle réside dans la langue elle-même, c'est-à-dire qu'il faut accorder de l'importance au lexique et

aux particularités linguistiques de la langue qui peuvent expliquer des faits culturels et inversement, les faits de civilisation et la culture du pays renforcent l'acquisition des compétences linguistiques sollicitées pour appréhender et discuter ces faits.

Il s'agit en fait de permettre aux apprenants, au cours de l'acquisition progressive de la langue, d'accéder d'une façon ordonnée à des notions susceptibles d'éclairer les normes et les valeurs des sociétés concernées.

Nous retrouvons plusieurs types d'exercices portant sur la compréhension orale et c'est à l'enseignant d'en choisir ceux qui répondent le mieux aux besoins de la formation. Parmi ces exercices, nous citons : le questionnaire à choix multiples (QCM), les questions fermées, le texte lacunaire ou à trous.

1.7. L'expression orale en classe de FLE :

1.7.1. Qu'est ce qu'une expression orale ?

L'expression orale appelée aussi la communication, est une compétence qui consiste à s'exprimer dans les diverses situations de communication utilisées dans la vie courante, cette compétence complexe est difficile à acquérir en faisant appel à plusieurs composantes à la fois : phonétique, lexicale, grammaticale, discursive, socioculturelle et stratégique. C'est un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire qui suppose l'écoute et la compréhension des propos de l'interlocuteur. Le fait de s'exprimer ne consiste pas seulement en « trouver des mots » c'est aussi mettre en valeur les capacités en soi en enrichissant la pensée et créant une bonne relation avec le langage.

Justement, c'est ce que démontre cette définition de Closette BIZOUARD dans « invitation à l'expression orale » (2006, P.5). Elle affirme que prendre la parole en public, même avec les proches, c'est souvent une épreuve. Pourtant, la parole est indispensable à la vie dans la société. D'autre part, nous avons tous quelque chose à dire que personne ne peut dire à notre place.

Il existe plusieurs activités, des situations de communications et jeux langagiers divers, visant la pratique de la langue et le développement de l'écoute des apprenants. On cite ; les activités théâtrales, les débats, l'écoute des chansons, les jeux de rôle, les brefs exposés, les devinettes ...etc.

1.7.2. Les caractéristiques de l'expression orale :

En nous inspirant des travaux effectués par Charles René et Christine Williame intitulé « la communication orale » (1994), nous nous sommes rendues compte que l'oral permet de construire la pensée et de verbaliser les idées. Il est, mais essentiel de souligner également que l'oral n'est pas seulement le temps de parole des apprenants aussi ce qui relève du paralangage à

l'exemple des attitudes du corps, de la gestuelle, de l'adaptation à l'interlocuteur, ceci dit, l'oral ne se réduit pas seulement à une émission sonore, c'est aussi l'écoute et le silence tout autant que la parole, le jeu de regards autant que celui des mots, c'est enfin la gestion des échanges de la prise de parole.

1.7.3. Les conditions de prise de parole chez les apprenants :

Dans « l'oral en classe de langue, de la production à l'expression », Pierre Yves ROUX, affirme que « nombreux sont les apprenants qui ne parlent pas en classe. C'est que les conditions préalables à un travail d'expression orale ne sont pas toujours cernées. Tel élève se sent-il, tout simplement, le choix de s'exprimer » (2003, P.36).

En vue d'une prise de parole sans ce sentiment de manque d'intérêt, ni des réticences à intervenir oralement en classe, cinq conditions préalables à l'expression orale semblent nécessaires voire indispensables :

- **Avoir quelque chose à dire ou à exprimer** : cette condition suppose que le thème soit suffisamment motivant ou appartienne au vécu de l'apprenant.

Il serait également question de réfléchir à d'éventuels supports à proposer pour enrichir et étayer les discours.

- **Savoir le dire ou l'exprimer** : il s'agit de laisser, à l'apprenant la liberté de s'exprimer selon sa manière sans aucune restriction. S'il lui manque un mot, il peut utiliser les gestes, les mimiques ou encore remplacer une unité verbale par une lettre.

- **Avoir le droit de l'exprimer** : il appartient aux enseignants d'éduquer l'apprenant et l'inciter à parler. Cette condition fait référence aux sociétés, où les enfants ne peuvent en aucun cas, et pour des raisons d'ordre social ou coutumier, adresser la parole à des adultes et par conséquent à des enseignants.

- **Avoir l'envie de le dire ou l'exprimer** : la motivation de l'apprenant est dans bon nombre de cas étroitement liée au comportement de l'enseignant qui doit d'une part susciter et non pas imposer les innervations et d'autre part, faire en sorte que la parole entraîne la parole. Ce qui va l'encourager et donner l'occasion à des camarades d'intervenir.

- **Avoir l'occasion de le dire ou l'exprimer** : cette condition suppose que l'enseignant propose effectivement des activités orales, organisées à l'intérieure d'une véritable progression permettant l'adhésion des apprenants.

Les enseignants doivent alors s'interroger sur les moyens à mettre en place pour faire évoluer les pratiques orales dans leurs classes, c'est à ce prix qu'ils réussiront. Selon Saussure, l'enfant apprend à parler avant d'apprendre à lire et à écrire.

1.8. Des activités visant la compréhension et l'expression orale au cycle primaire :

Il existe plusieurs activités qui peuvent s'appliquer en classe de langue, ces activités visent en priorité la compréhension orale. Ces activités sont pratiquées en classe même s'ils ne donnent pas de bons résultats, mais les enseignants peuvent les exploiter dans l'avenir ; ces activités sont donc comme suit :

- Ecouter un récit pour retrouver la situation initiale, identifier le thème de récit, ressortir la structure du récit.
- Ecouter des dialogues pour faire parler toute la classe, proposer des thématiques pour déclencher un débat pour que chacun des apprenants ait l'occasion de prendre la parole et de s'exprimer en langue étrangère. L'enseignant pose un problème à résoudre concrètement pour développer l'imagination, la fluidité mentale et verbale chez l'apprenant, développer l'esprit de synthèse.

Pour réaliser ces exercices, l'apprenant écoute seul ou en groupe le document proposé par l'enseignant et répond ensuite aux questions proposées.

A partir de même document audio ou audio-visuel, l'enseignant est alors capable de proposer plusieurs exercices visant à évaluer la compétence orale chez les apprenants.

Chapitre II

La Motivation

2. La motivation

Vu que le niveau des langues étrangères en Algérie est en régression surtout après les années quatre vingt, de nombreux problèmes sont apparus au sein de l'enseignement/apprentissage du FLE. Ce qui nous a conduites à traiter l'un des grands éléments très nécessaires dans ce processus didactique, qui représente le noyau de la volonté à apprendre chez les apprenants.

Généralement, le terme "motivation" est lié beaucoup plus à la psychologie qu'à la sociologie et la biologie, en le considérant en tant que besoin et désir inconscients.

La motivation c'est faire ce qu'on aime et aimer ce qu'on fait, elle éveille le côté affectif et cognitif de l'être humain à aller vers l'avant pour atteindre son objectif. En classe, elle permet à l'apprenant à être actif et responsable, un apprenant motivé c'est un apprenant qui cherche toujours à apprendre et à comprendre par amour.

MUCCHIELI les psychologues Ernest DICHTER et Louis CHESKIN sont les fondateurs du mot motivation, ils disent : « la motivation est l'ensemble des facteurs irrationnels et inconscients des conduites humaines ». (2011, P.128).

Cette définition nous conduit à l'idée que dans le processus motivationnel la conscience et les interactions ne s'imposent pas mais ce qui domine est l'émotion humaine. Autrement dit, elle dirige l'individu dans ses comportements sans l'intervention des forces conscientes et créativité interactionnelles.

2.1. Evolution et Origines :

Le mot "motivation" est étymologiquement d'origine latin qui dérive du mot "movere" selon Picoche. au XIème siècle, il garde le sens des verbes "mouvoir", "se mouvoir", en donnant le substantif "moutus" autrement dit "mouvement" qui donne la terminologie "motivu" soit "motif" ou "mobile" dont la signification "ce qui met en mouvement". De ce dernier sens, dérivent les termes : "mouvant, mouvance, mouvementé / moteur, locomotion, mobilité" qui sont relatifs au mouvement physique ; ce qui se voit clairement dans les gestes et dans le comportement. Après deux siècles, c'était l'apparition des termes "émoi, émouvoir, émouvant..." qui sont liés beaucoup plus aux émotions, aux sentiments en rapport avec la psychologie, donnant le sens de "mouvement de l'âme.

Alors, le sens de la motivation naît tout d'abord d'un mot latin pour donner le sens d'un verbe "mouvoir/se mouvoir", puis ce verbe donne un nom "mouvement". Après, ce nom garde son sens dans les mots "motif/mobile" en donnant plusieurs substantifs qui servent le sens du mouvement physique. En passant de quelques siècles, le mouvement de l'âme est apparu pour donner naissance au mouvement et à l'émotion pour arriver enfin à l'invention du terme

motivation. Donc de ces origines et évolutions, la motivation est un processus relatif à la psychologie qui engendre des émotions soient conscientes soient non conscientes donnant naissance à un mouvement physique. En d'autres termes, les émotions sont responsables de faire vivre le désir de l'âme pour pousser l'individu de concrétiser un comportement physique.

2.2. Motivation et didactique du FLE :

A partir des recherches effectuées dans l'enseignement/apprentissage du FLE, nous sommes assurées de l'existence des liens forts entre l'envie d'apprendre et la réussite de l'apprentissage, en particulier celui du FLE. Or, ce désir d'apprendre chez l'apprenant dirigé vers l'apprentissage s'inclut dans la motivation qui est une notion susceptible d'être traitée dans la didactique du FLE.

La motivation scolaire est considérée par plusieurs chercheurs comme un élément très intéressant des performances scolaires. C'est Roland VIAU à travers « La motivation en contexte scolaire » qui introduit la perception de "dynamique" dans sa définition : « La motivation scolaire est un concept dynamique qui a ses origines dans la perception qu'un élève a de lui même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but. » (2003, P 141).

VIAU montre ici que le sens dynamique est d'origine de ce que l'élève perçoit dans son cerveau, dans son âme et de son environnement. Son choix d'une activité et son engagement dans sa tâche pour arriver à son but, dû essentiellement à cette motivation dynamique.

D'après Jean Archambault et Roch Chouinard dans leur livre « vers une gestion éducative de la classe » : la motivation scolaire est l'ensemble des déterminants internes et externes qui poussent l'élève à s'engager activement dans le processus d'apprentissage, à adopter des attitudes et des comportements susceptibles de conduire à la réalisation des objectifs d'apprentissage qu'il poursuit et persévérer devant les difficultés. (1996)

Ces deux chercheurs montrent que la motivation scolaire se fait d'une influence interne qui rend l'apprenant actif dans son apprentissage, et d'une force externe qui lui permet d'émerger des comportements et attitudes lui guidant à ses objectifs d'apprentissage et le rendant capable à faire face aux obstacles rencontrés. De ce fait, on constate que ces auteurs agréent VIAU en ce qui concerne l'existence des motifs à l'intérieur de l'apprenant et d'autres à son extérieur qui sont responsables à la naissance de la motivation.

Dans « motiver pour enseigner -: Analyse transactionnelle » de Bernard André, "motiver" c'est « créer des conditions de travail permettant à l'élève de passer de son impuissance apprise à un engagement de qualité dans les activités qui lui sont proposées. L'élève n'arrive pas « neutre » devant l'apprentissage. » (1998).

Cet expert est convaincu que l'apprenant doit être mis dans des conditions convenables à son apprentissage pour l'inciter à utiliser ses lacunes en s'engageant activement dans ses activités. Or, l'élève réagit grâce à ces conditions de travail, il emploie les prérequis pour avoir des nouveaux acquis et il ne reste pas neutre devant l'apprentissage c'est-à-dire; il ne laisse pas ses capacités cachées en son intérieur mais il les emploie apparemment pour découvrir les nouveautés d'apprentissage.

Ces avis montrent que la motivation ne provoque non seulement le déclenchement du comportement de l'apprenant mais elle libère aussi ses désirs, sa volonté et son envie d'apprendre ce qui le conduit forcément à profiter de ses lacunes pour découvrir et acquérir les nouveautés en sortant de son état neutre et passif. Après avoir prouvé sa fonction fondamentale dans la didactique du FLE, il est évident que ce processus occupe une place indispensable qui garantit sa présence obligatoire dans l'enseignement du FLE pour améliorer le niveau d'apprentissage du français d'une part et augmenter le taux de la réussite scolaire d'autre part.

Dans le glossaire du livre « apprentissage et enseignement théories et pratiques »

La motivation prend la définition suivante à l'égard de l'apprentissage scolaire, correspondant au désir d'apprendre « Une force intérieure qui provoque ou qui soutient un comportement dirigé vers un but. En éducation, composante fondamentale de la disposition affective de l'apprenant. On distingue deux types de la motivation la motivation intrinsèque (favorisé par exemple par les humanistes) et la motivation extrinsèque (utilisé par les behavioristes). (Vienneau.R, 2011 :299).

De ce fait, nous concluons que la motivation valorise donc le désir et le plaisir d'apprendre et de réussir.

Pour une motivation scolaire ou universitaire, nous nous intéresserons au modèle sociocognitif de Viau ; un modèle qui s'intéresse et aborde la motivation en contexte scolaire.

Pour Rolland VIAU, la motivation scolaire se caractérise par trois indicateurs :

2.2.1. La perception de la valeur d'une matière :

Elle traduit l'intérêt, le plaisir et l'utilité qu'un élève peut accorder à une activité.

2.2.2. La perception de sa compétence :

C'est le jugement qui apporte l'élève sur une activité avant d'entamer sa réalisation est ce qu'il peut la faire ou pas, elle concerne beaucoup plus le sentiment d'efficacité.

2.2.3. La perception de la contrôlabilité :

C'est quand l'élève se dit, à quel degré puis-je contrôler le déroulement de cette activité ?, donc c'est le degré de la maîtrise de l'activité ou de la tâche que l'on propose à l'élève.

Ce modèle distingue deux facteurs ayant le pouvoir à influencer la motivation de l'apprenant ; des facteurs internes et des facteurs externes ; ceux-ci déterminent le type de la motivation. Il y a deux types de motivations : une motivation intrinsèque et une autre extrinsèque.

2.3. Types de motivation :

Pour pousser un apprenant à réagir et à dégager ces capacités et compétences, l'enseignant et aussi les parents doivent instaurer un climat motivationnel en suivant des motivations diverses. On distingue deux types de motivation : la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque.

2.3.1. La motivation intrinsèque :

Ce type motivationnel se base sur le plaisir et la satisfaction que désire la personne généralement et l'élève en particulier dans son apprentissage. Dans ce cas, la personne motivée pratique des activités volontaires sans aucune intervention des récompenses ou punitions. Alors, l'élève n'attend pas l'ajout d'une note ou d'autres encouragements pour faire ses exercices. Il réagit volontairement.

Cela est nettement attesté par Mustapha MEZZINE dans « Le moteur des activités humaines » où il confirme que :

La motivation intrinsèque signifie que l'on pratique une activité pour le plaisir et la satisfaction que l'on en retire. Une personne est intrinsèquement motivée lorsqu'elle effectue des activités volontairement et par intérêt pour l'activité elle-même sans attendre de récompense ni chercher à éviter un quelconque sentiment de culpabilité. (2014, P 259)

Ce type de motivation est lié tantôt à l'envie et le plaisir d'apprendre de l'apprenant et tantôt à son désir et son besoin de la mise en place de ses compétences.

2.3.2. La motivation extrinsèque :

Comme la motivation intrinsèque se caractérise par son sentiment libre et volontaire, la motivation extrinsèque est connue par l'intention d'obtenir une conséquence extérieure à l'action ; le motivé cherche à recevoir une récompense ou à améliorer son image devant autrui, c'est exactement montré dans cette définition de Fabien Fenouillet: La motivation extrinsèque se définit comme suit : le sujet agit dans l'intention d'obtenir une conséquence qui se trouve en dehors de l'activité même ; par exemple, recevoir une récompense, éviter de se sentir coupable, gagner l'approbation sont des motivations extrinsèques. (1999, P 04)

Il s'agit des renforcements extérieurs de l'action. Dans ce cas, l'apprenant motivé cherche à obtenir des prix, des notes ou encouragements. Il s'agit d'une obligation extérieure de la tâche. Autrement dit, l'apprenant est renforcé par des stimulations extérieures pour réagir dans l'action.

2.4. Les facteurs de la motivation scolaire :

Les recherches effectuées sur la motivation ont montré son efficacité dans les apprentissages. L'engagement de l'élève, sa participation et sa persistance dans l'activité d'apprentissage sont le résultat d'un élève motivé comme le prouve Isabelle Lyonette à travers ses écrits dans « Les facteurs de la motivation scolaire: Eclairage théorique ».elle dira que : «D'après les travaux sur la motivation scolaire, un élève motivé est un élève qui s'engage, participe et qui persiste dans une activité d'apprentissage. » (2012)

De ce fait, la motivation se représente dans quelques points : les conceptions qu'a l'apprenant de l'école et de l'intelligence, les perceptions qu'il a de lui-même, c'est-à-dire l'estime de soi, confiance, croyance en soi, sentiment de compétence, efficacité perçue. De l'autre, les apprenants et le professeur. De l'activité proposée en terme de valeur, contrôlabilité et maîtrise .Et enfin, le plaisir que l'activité lui procure sont les facteurs de la motivation scolaire comme : la conception de l'école, la conception de l'intelligence, la perception de l'adulte "lui-même et le plaisir que l'activité lui procure.

2.4.1. Les facteurs influant sur la motivation :

La motivation de l'apprenant pourra être influée par plusieurs facteurs en bien ou en mal tout dépend de l'apprenant et le milieu dans lequel il se trouve ; parmi ces facteurs nous avons :

2.4.2. Le milieu familial :

C'est le milieu dans lequel l'enfant naît et grandit. Les parents sont considérés comme les premiers motivants de leur enfant, comme ils ont le pouvoir de lui apprendre comment manger, marcher et parler ; ils pourront le motiver à aimer telle ou telle langue, lui donner le désir d'étudier, de chercher et de découvrir.

2. 4.3. Le milieu scolaire :

En se focalisant surtout sur le rôle de l'enseignant, sa méthode et sa façon d'enseigner. L'enseignant doit prendre en compte l'âge et l'intérêt de ces élèves. Pour que son cours ne soit pas ennuyant, il doit jouer sur les supports et les thèmes à traiter en classe.

2.4.4. Le milieu social :

En précisant l'environnement et la société dans lequel appartient l'enfant, certains événements historiques par exemple pourront démotiver facilement l'apprenant algérien surtout pour celui qui vit dans une société qui garde toujours une représentation négative envers la langue française en disant que c'est une langue de colonisateur ou la langue de l'ennemi.

2.5. Principaux rôles dans la motivation en classe :**2.5.1. Le rôle de l'enseignant :**

L'enseignant qui est considéré comme le pilier de la classe, forme des générations, transmet des valeurs et des savoirs ; cependant cela ne pourra pas réussir face un public démotivé et découragé.

L'enseignant avant de déterminer ses objectifs ou rédiger sa fiche pédagogique doit penser à motiver ces apprenants en créant un environnement propice à l'apprentissage.

La motivation dépend de l'âge, des intérêts et les besoins des apprenants et l'environnement scolaire, comme il est mentionné dans le CECRL :

Les façons d'apprendre et d'enseigner les langues vivantes sont nombreuses. Pendant de longues années, le Conseil de l'Europe a encouragé une méthodologie fondée sur les besoins communicatifs des apprenants et l'adoption de méthodes et de matériels appropriés à leurs caractéristiques et permettant de répondre à ces besoins. (CECRL, 2001 : 110).

2.5.2. Le rôle des parents :

Les parents de l'apprenant à leur tour sont chargés d'une grande mission qui fait partie de la motivation de ces adolescents. Sans leur intervention, l'enseignant ne peut jamais aboutir aux performances désirées et attendues même s'il a réussi de créer un bon climat dans la classe puisque les apprenants ont toujours besoin d'un autre climat qui les serve à la maison. L'apprentissage impliqué par les parents sur les apprenants dès leur enfance laisse ses traces durables et les pousse vers le développement et le progrès, c'est ce que démontre VYGOTSKY dans pensée et langage: « le seul apprentissage valable pendant l'enfance est celui qui anticipe sur le développement et le fait progresser. » (2003.P, 501)

D'après DUCLOS à travers ce passage extrait de « la motivation à l'école, un passeport pour l'avenir » que L'enfant doit baigner dans un univers de stimulations, dans un milieu familial qui favorise les activités intellectuelles, comme la lecture et l'écriture, pour le plaisir que ces activités procurent, aussi bien que pour leur utilité dans la vie quotidienne [...]. Les parents sont les plus grands modèles d'identification pour l'enfant. (2010. P, 188)

Ce qui veut dire que l'enfant doit être influencé par un milieu familial qui apprécie les valeurs de stimulations intellectuelles où il applique des activités utiles de plaisir dans sa vie quotidienne. Dans ce sens, il apprend ces valeurs de ses parents qui représentent le plus grand modèle d'identification pour lui.

Généralement, les valeurs procurées à la maison et celles à l'école ne s'accordent pas et peuvent clairement montrer pourquoi les élèves ne sont pas motivés. Donner l'importance aux travaux de plaisir sans transmettre le goût d'apprendre, le conflit de loyauté entre la famille et

l'école ainsi que le rejet de quelques matières enseignées à cause des mauvaises valeurs culturelles qu'éprouve cette discordance des valeurs familiales et scolaires. De ce fait, la transmission de ces mauvaises valeurs et attitudes familiales et culturelles aux apprenants les mettent dans un climat agressif et ne les encourage pas à être autonomes et capables de fournir des efforts pour apprendre.

2.5.3. Le rôle des activités ludiques dans la motivation scolaire :

Les enfants ont toujours l'envie de faire ce que les adultes font si bien qu'ils ne soient pas satisfaits de leur situation naturelle. Ils cherchent la supériorité pour qu'ils soient au même niveau avec les grands car ils souhaitent devenir grands. Or, l'élément puéril (action et le comportement enfantins) est considéré par la pédagogie du jeu comme une chose originale existe en soi en éliminant le sens sérieux. Dans ce cas là, les jeux portent une forme puérole chez les enfants pour seulement leur faire plaisir et répondre à leur besoin spontané sans faire recours à l'action sérieuse.

L'élève en tant qu'enfant suit son envie de vivre toujours en distraction c'est pour cette raison qu'il attend et désire trouver une sorte d'activités distrayantes dans la classe comme il le trouve dans la cour ou à la maison. Alors, sa nature le pousse à aimer les jeux plus qu'une autre activité sans donner importance à la véritable valeur de l'apprentissage. Le but principal de son allé à l'école est de jouer.

Le fait d'introduire des activités de distraction ne représente pas seulement un plaisir pour les apprenants mais aussi un facteur efficace pour orienter leur envie à l'apprentissage. Les activités contenant des jeux sont considérées en tant que supports éducatifs et culturels pour favoriser la motivation des élèves. L'enseignement par les jeux facilite la compréhension chez les apprenants et les met en action dans la classe. En effet, le blocage de situations données qui peut avoir lieu à chaque fois entre l'enseignant et les élèves peut se débloquent par l'intervention des jeux gestuels.

L'activité ludique enrichit la culture de l'apprenant par la découverte des nouvelles cultures et par le dévoilement des malentendus. Elle sert par conséquent au développement de leurs compétences éducatives et culturelles afin d'améliorer le niveau d'apprentissage.

Les apprenants maîtrisent facilement les compétences visées grâce aux jeux ; ils comprennent et s'expriment rapidement à l'oral, ils apprennent sans difficulté, comprennent les textes écrits et écrivent des textes cohérents et ils acquièrent aisément le vocabulaire et la grammaire en découvrant d'autres cultures, tel qu'il est clair dans la citation de Julie PRYZCZ «certains jeux vont faciliter l'acquisition du vocabulaire, d'autres celle de structures

grammaticales, de la prononciation ou encore vont permettre de découvrir une culture étrangère.
» (2006)

MONTAIGNE affirme que : « les jeux des enfants ne sont pas des jeux, et il les faut juger en eux comme leurs plus sérieuses actions. » (2002.P,72). Dans ce sens ; le mot « jeux » relie forcément à la sérosité ce qui élimine le sens simple aux jeux comme des loisirs inutiles. Les jeux sont ici des actions sérieuses puisqu'ils possèdent leurs propres intérêts. Il ne faut pas les considérer en tant qu'actions fantaisistes. HEGEL, quant à lui pense que :

La nécessité d'être élevé existe chez les enfants comme le sentiment qui leur est propre de ne pas être satisfaits d'être ce qu'ils sont. C'est la tendance à appartenir au monde des grandes personnes qu'ils devinent supérieur, le désir de devenir grand. La pédagogie du jeu traite l'élément puéril comme quelque chose de valable en soi, le présente aux enfants comme tel, et rabaisse pour eux ce qui est sérieux, et elle-même à une forme puérile peu considérée par les enfants. En les représentant comme achevés dans l'état d'inachèvement où ils se sentent, en s'efforçant ainsi de les rendre contents, elle trouble et elle altère leur vrai besoin spontané qui est bien meilleur. (1975. P, 74)

2.6. L'impact de la motivation sur la réussite scolaire :

Comme elle est un élément indispensable dans la vie sociale et surtout dans la vie scolaire, la motivation occupe sa place primordiale parmi les causes principales de la réussite scolaire. Alors, sa présence dans l'apprentissage augmente le pourcentage de la réussite des élèves. La réussite scolaire exige toujours des élèves motivés car tout d'abord l'élève apprend mieux quand il est motivé : s'il n'y a pas une motivation, il n'y a jamais une réussite scolaire. En effet, le choix des études demande une motivation. Aussi, la relation entre la décision d'apprendre et la réussite est étroite ainsi que la relation entre le désir du savoir et le sens. Lorsque l'élève décide volontairement à apprendre, sa chance dans la réussite se multiplie. Des remarques d'études montrent que la motivation et l'intérêt portés à la matière provoque la réussite de la plupart des apprenants. Donc, le fait d'aimer la matière représente une grande importance pour les apprenants, c'est-à-dire ; un apprenant motivé aime une matière ; il peut effectivement réussir dans cette matière alors qu'un autre démotivé ne l'aime pas, il ne peut pas réussir dans cette matière.

Chapitre III

La Méthode Montessori

3. La méthode Montessori

3.1. Biographie de Maria Montessori :

Maria Montessori est née le 31 août 1870 en Italie et est issue d'une famille bourgeoise catholique. Très vite, elle montre un certain engouement pour la science et la recherche. Elle obtient un diplôme technique d'ingénieur en 1886. Ses parents s'opposent aux ambitions académiques de leur fille ; pourtant, elle poursuit vaillamment sa quête du monde scientifique. Dix ans plus tard, elle devient la première femme médecin d'Italie malgré les réticences affirmées de ses parents et des professionnels qui l'entourent. En effet, une telle réussite pour une femme était très mal perçue à cette époque.

Une fois diplômée de médecine, elle entreprend des études de biologie, philosophie et psychologie. Puis, nommée assistante à la clinique psychiatrique de Rome, elle s'occupe d'enfants arriérés alors considérés comme des handicapés mentaux. Très vite, elle comprend que les problèmes de ces enfants ne sont pas uniquement médicaux mais également d'ordre éducatif et environnemental. Elle commence alors ses premières conférences sur l'éducation des enfants handicapés en 1897 puis elle se lance dans la recherche. En 1899, elle crée une école d'orthophrénie où sont accueillis peu à peu tous les enfants déficients de Rome qui étaient jusque-là « *parqués dans des salles sans activité ni objet autour d'eux* » (.M.LEFEBVRE, *La pédagogie Montessori illustrée*, 2011).

C'est dans cette école que la doctoresse expérimentera les principes qui fondent sa pédagogie telle qu'on la connaît aujourd'hui.

En 1901, elle poursuit ses recherches dans la compréhension des mécanismes d'apprentissage tout en s'inspirant des travaux des médecins français Jean Itard (1774-1838) et Edouard Seguin (1812-1880). Jean Itard a été rendu célèbre par ses travaux sur la surdit  et sur l' ducation de l'enfant sauvage de l'Aveyron, Victor.

Malgr  les soins prodigu s par ce m decin, le peu de progr s fait par l'enfant,  lev  hors de toute culture et de toute socialisation, avait amen  Jean Itard   penser que le d veloppement des enfants passe par des stades (que Maria Montessori appellera par la suite les « p riodes sensibles »). Il d montrera leur importance en  mettant l'id e qu'il est capital de ne pas laisser passer ces stades faute de quoi certaines acquisitions ne se font plus.  douard Seguin,  l ve de Jean Itard, prolongera les recherches de son ma tre sur l'enfant sauvage et mettra au point des m thodes et du mat riel d'enseignement pour les enfants d ficients.

C'est sur la base des travaux des deux m decins fran ais que Maria Montessori  labore des m thodes d'enseignement pour les enfants d ficients, notamment en lecture et en  criture. Ses m thodes se r v lent tr s efficaces et  veillent en elle son int r t pour le d veloppement des

enfants en bonne santé : « *j'étais de jour en jour plus convaincue que nos méthodes appliquées à des enfants normaux développeraient leur personnalité d'une façon surprenante* » (ibid).

Elle crée alors la première « Casa dei bambini », la maison des enfants, à Rome en 1907. Elle y accueille des enfants dits normaux, âgés de deux à cinq ans, issus des quartiers pauvres et non scolarisés. Maria Montessori fait fabriquer des petits meubles à la dimension des enfants. Elle confectionne personnellement le matériel pédagogique, analogue à celui qu'elle a utilisé avec les enfants déficients. Les résultats sont stupéfiants : les enfants sont libres, heureux, ouverts et capables d'écrire à quatre ans. Elle met alors en place un véritable système pédagogique qu'elle nommera « la pédagogie scientifique ».

En 1934, elle fuit l'Italie fasciste de Mussolini qui condamne les principes montessoriens et fait fermer toutes les écoles Montessori. Elle trouve refuge en Inde où elle restera six ans et formera nombre d'éducateurs à sa pédagogie scientifique.

Elle décède le 6 mai 1952 mais le mouvement montessorien évolue malgré sa disparition.

Aujourd'hui encore, sa pédagogie est considérée « *comme une lueur d'espoir pour un monde nouveau* » (ibid.).

En effet Maria Montessori, grâce à l'éducation des enfants, espérait pouvoir contribuer à l'établissement de la paix dans le monde. On compte aujourd'hui 22 000 écoles Montessori dont une cinquantaine en France. ¹

3.2. La pédagogie de Maria Montessori :

3.2.1. Les fondements de sa pédagogie :

Maria Montessori part du principe qu'aucun être humain ne peut éduquer autrui : l'individu doit agir lui-même. Ainsi, chacun doit se développer seul grâce à un environnement favorable et à sa propre motivation dont les moteurs sont la curiosité naturelle et l'amour de la connaissance. De ce fait, en Montessori, le but de l'éducation n'est pas de transmettre un savoir préétabli à l'enfant mais plutôt de cultiver son propre désir d'apprendre et de découvrir.

Pour atteindre cet objectif, elle fonde sa pédagogie scientifique sur les principes suivants :

3.2.1.1. Le libre choix :

Le libre choix par l'enfant de ses activités semble être le point de départ de la pédagogie Montessori. Ainsi, chaque élève décide seul de manipuler tel ou tel matériel. L'éducateur n'intervient pas dans ce choix. Cette liberté dans le travail est rendue possible par le matériel qui est adapté à la taille et à la force de l'enfant : chaque activité est placée sur une étagère basse à la portée de tous. Le matériel pédagogique peut être, en plus, disposé sur un plateau facilitant ainsi le transport. L'enfant a juste à tendre le bras pour le prendre, il n'y a donc aucun obstacle entre

¹- Site de l'Association Montessori de France.

lui et le matériel. Lorsque l'élève a choisi son activité, il décide de l'endroit où il souhaite travailler : sur une petite table à côté de la fenêtre ou par terre sur un tapis dans un coin calme. Une fois installé, l'enfant peut répéter la manipulation autant de fois qu'il le souhaite. En effet, il s'agit là d'une réalité : l'enfant prend un plaisir infini à faire et à refaire la même activité. Par cette répétition, il construit et perfectionne les gestes nécessaires à la manipulation. Il expérimente, vérifie ses hypothèses, apprend à coordonner ses mouvements et surtout, il développe sa concentration. Le résultat importe peu, ce qui compte vraiment, c'est tout ce que l'enfant construit pour lui pendant cette activité. L'enfant arrête de travailler lorsqu'il a été au bout de ses besoins.

Le libre choix se situe donc à trois niveaux :

- l'enfant choisit le matériel.
- l'enfant choisit sa place de travail.
- l'enfant choisit la durée de la manipulation

L'obligation intervient uniquement lorsque l'élève décide de stopper la manipulation : il doit ranger le matériel à la place qu'il lui a été défini. Toutefois, cette grande liberté ne signifie pas anarchie. En effet, pour Maria Montessori discipline et liberté vont de pair. Mais dans son ouvrage intitulé « la pédagogie scientifique » elle se questionne sur « *comment obtenir la discipline dans une classe d'enfants libres de se mouvoir ?* » (1962). Autrement dit, comment l'adulte qui, contrairement à la pédagogie traditionnelle n'est pas au cœur du système, peut-il gérer une classe d'enfants tout à fait libres de leurs mouvements ? Maria Montessori a une vision de la discipline complètement opposée à celle ancrée jusqu'ici dans la pédagogie traditionnelle : selon elle, « *n'est pas discipliné un individu rendu artificiellement silencieux et immobile comme un paralytique. Nous appelons discipliné un individu qui est maître de lui [...]. L'enfant qui apprend à se mouvoir habilement et à se contenir ne se prépare pas seulement à l'école, mais à la vie [...]* » (ibid)

En effet, tout enfant naît avec une discipline intérieure qui ne demande qu'à s'épanouir si nous, adultes, lui en donnons les moyens. Il doit pouvoir se développer librement et acquérir le contrôle de soi. Toutes les activités proposées à l'enfant vont l'aider dans la maîtrise de son corps et vont lui permettre de prendre conscience de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas dans la société dans laquelle il vit. Ainsi, l'enfant est libre de ses mouvements dans la mesure où il ne dérange pas ses camarades ; il est libre de parler s'il ne dérange pas la concentration des autres, etc. Maria Montessori parle alors de discipline active c'est-à-dire une discipline qui est mise en place par les enfants eux-mêmes. Enfin, aucune punition n'est acceptée. Elle semble d'ailleurs inutile. Pour Henri Tissot : « *Si l'activité se fonde sur les intérêts de l'enfant, il n'est nullement nécessaire de punir ou de contraindre* »(1976)

Maria Montessori a étudié plus en détail ce libre choix et s'est posée la question suivante : comment l'enfant choisit-il le matériel ? Ce n'est pas par imitation puisque chaque objet existe en un seul exemplaire (cela évite toute comparaison et potentiellement toute compétition).

Elle en conclue donc qu'il s'agit d'une source intérieure en relation avec les besoins présents de l'enfant et par conséquent, caractéristiques de son âge. Elle fait ici référence aux périodes sensibles durant lesquelles l'enfant est particulièrement attiré par certaines spécificités de son environnement ; c'est ainsi qu'il choisit une activité plutôt qu'une autre afin de répondre à ses besoins.

3.2.1.2. Les périodes sensibles :

Il s'agit ici de respecter les réalités de l'enfant. Ce dernier est un être de potentialité qui est guidé par des périodes sensibles. Maria Montessori les considère comme une aide donnée par la nature, c'est pourquoi l'adulte doit respecter les besoins particuliers que l'enfant ressent.

S'il n'y a pas ce respect, il sera tiraillé entre ce que lui conseille la nature et ce que l'adulte exige de lui. Il se trouvera alors dans une situation inconfortable et ne saura plus quoi faire. Il est donc extrêmement important de comprendre et d'accompagner le développement naturel de l'enfant. Ainsi, la nature a doté l'enfant de forces intérieures qui le poussent irrésistiblement vers certaines choses plutôt que vers d'autres. Ces forces sont la manifestation des périodes sensibles qui, selon Maria Montessori, sont la clef pour comprendre la croissance psychique de l'enfant mais également pour tracer un plan sûr d'éducation.

Lors de ces périodes, l'enfant est totalement absorbé par son activité ; il assimile sans difficulté, presque spontanément telle ou telle acquisition. S'il est aidé à ce moment précis, alors l'apprentissage se fait en douceur. Voici les principales périodes sensibles :

➤ La période sensible au mouvement :

Elle commence dans le ventre maternel et se poursuit jusqu'à l'âge de cinq ans. Avec le temps et les activités, l'enfant apprend à contrôler ses mouvements et à les coordonner. Mais cette coordination ne peut se faire que si le cerveau et le corps travaillent ensemble pour atteindre un même but. En effet, le mouvement participe à l'émergence de la conscience c'est-à-dire que l'enfant commence par voir un objet qu'il souhaite atteindre, puis son intelligence en prend conscience et enfin sa volonté le pousse à se mettre en mouvement afin de saisir l'objet.

➤ La période sensible au langage :

Elle débute dès la naissance et se poursuit jusqu'à l'âge de six ans. L'enfant acquiert sans grandes difficultés la ou les langues parlées autour de lui. C'est ainsi qu'il s'imprègne et répète tous les sons qu'il entend pour ensuite organiser son langage.

A six ans, il connaît des milliers de mots et se perfectionne dans la composition des phrases.

Après cet âge, l'enfant perd progressivement cette aptitude.

➤ **La période sensible à l'ordre :**

Elle apparaît au début de la première année et dure deux à trois ans. Pendant cette période, l'enfant a besoin d'ordre et de stabilité, c'est pourquoi il accorde beaucoup d'importance à la place des choses : tout doit être rangé. Il n'est ainsi pas étonnant de voir un enfant de deux ans passer son temps à remettre les choses à leur place. C'est pourquoi les classes Montessori sont toujours ordonnées et que chaque matériel a une place bien définie.

➤ **La période sensible à l'affinement des sens :**

Elle va de la naissance jusqu'à l'âge de six ans. L'enfant porte alors une importance aux impressions sensorielles en tous genres. Il cherche à perfectionner ses organes sensoriels (audition, olfaction, vue et toucher). C'est pourquoi Maria Montessori a mis au point tout un ensemble de matériel (le matériel sensoriel) qui permet à l'enfant d'affiner ses sens.

➤ **La période sensible du comportement social :**

Cette période permet à l'enfant d'imiter les comportements des personnes qui l'entourent et ainsi de les comprendre. Grâce à celle-ci, il va pouvoir s'adapter aux coutumes sociales de la société à laquelle il appartient.

Les périodes sensibles ne sont pas isolées les unes des autres mais se complètent et peuvent avoir lieu en même temps. Le travail en libre choix permet à l'éducateur, lorsque celui-ci a repéré une intensité dans certaines activités, d'en conclure que tel enfant se trouve dans une ou plusieurs de ces périodes sensibles. Il peut alors les alimenter et laisser l'enfant s'y impliquer.

3.2.2. Un environnement soigneusement préparé :

L'enfant, guidé par ses périodes sensibles, choisit librement son travail. L'éducateur doit alors proposer un environnement riche et organisé afin de respecter et satisfaire les besoins de tous.

Rien ne doit être laissé au hasard sous peine de faire de l'environnement un obstacle au développement de l'enfant et voir le désordre s'installer. Ainsi, la préparation de l'environnement pédagogique repose, selon Maria Montessori, sur trois éléments :

3.2.2.1. L'organisation globale de la classe :

Les classes Montessori sont des lieux harmonieux, sécurisants et pensés à l'échelle de l'enfant afin qu'il soit parfaitement autonome. En effet, la pédagogie Montessori considère que l'enfant travaille pour se construire et doit ainsi apprendre à se servir de son environnement pour se parfaire. Il doit se prendre en main et se passer de l'adulte ; ceci n'est possible que si l'environnement le lui permet. Ainsi, le mobilier est adapté à la taille et la force de l'enfant : des tables et des chaises petites et légères, des étagères ouvertes et accessibles sur lesquelles le matériel est disposé. Un coin bibliothèque doit être aménagé tout comme un coin où l'enfant

pourra trouver bassines et éponges afin de laver les tables ou de nettoyer de l'eau malencontreusement renversée. Dans le même esprit, une pelle et un balai à la taille d l'enfant doivent être accrochés au mur au cas où il en aurait besoin. Enfin, une attention tout particulière doit être portée à l'esthétisme et à l'aménagement de l'ambiance. En effet comme nous avons pu l'évoquer, l'enfant est sensible à l'ordre. Les classes Montessori doivent être claires, ordonnées, propres et agrémentées de plantes vertes. Afin d'illustrer ces propos, voici quelques photos de l'école Montessori d'Angers (ANNEXE N°1)

3.2.3. Un matériel pédagogique spécifique :

Suite à ses observations et à la mise en évidence des périodes sensibles, Maria Montessori a créé un matériel en parfait accord avec les besoins de l'enfant. Ainsi, le matériel de la classe répond à chaque stade de développement et prépare de manière directe ou indirecte le ou les stades de développement suivants. Le matériel se veut progressif, allant du concret à l'abstrait et du simple au complexe, ce qui permet à l'enfant de bien consolider chaque étape.

Le matériel Montessori est dit « sensoriel » car il stimule tous les sens par lesquels l'enfant va pouvoir appréhender et comprendre le monde qui l'entoure. Il favorise également le travail de la main qui, selon Maria Montessori, est l'outil de l'esprit. En effet, le développement de l'habileté manuelle et le développement de l'intelligence sont liés : « *L'intelligence de l'enfant atteint un certain niveau, sans qu'il fasse usage de sa main ; l'activité manuelle lui fait atteindre un niveau plus élevé* » (1959)

Voici un aperçu des différentes catégories de matériel :

3.2.3.1. Le matériel de vie pratique : il permet à l'enfant de prendre soin de lui-même et de l'ambiance de la classe : ordre, propreté, etc. Il apprend à boutonner, à nouer, le but étant de savoir s'habiller seul. Il apprend également à verser, déverser, transvaser, fermer, visser, dévisser, etc. ; autant de gestes utiles à sa vie du quotidien. Ce matériel permet également le développement de la motricité fine.

3.2.3.2. Le matériel de vie sensoriel : Maria Montessori part du principe que l'enfant découvre le monde par ses différents sens, l'intelligence ne fonctionnant qu'en liaison avec eux. Ce matériel permet ainsi à l'enfant d'exercer et d'affiner ses sens afin d'avoir une compréhension du monde plus précise. Le matériel étant progressif, l'enfant acquière tout d'abord les notions de taille, couleur, forme pour ensuite aller vers les notions de poids, température et volume.

3.2.3.3. Le matériel d'éducation intellectuelle : il est lié à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

3.2.3.4. Le matériel « art et musique » : il reste peu développé et restreint.

3.2.3.5. Le matériel « culture » : il regroupe la géographie, la botanique, la zoologie et les expériences diverses.

Enfin, le matériel Montessori répond toujours à deux principes fondamentaux : tout d'abord, chaque difficulté est isolée pour ne pas disperser l'attention de l'enfant et lui permettre d'accéder à la concentration. Puis, le matériel est autocorrectif ce qui permet une totale autonomie à l'enfant. Il est libéré du jugement de l'adulte ce qui favorise la construction d'une bonne estime de soi.

3.3.3. Un rôle différent pour l'adulte :

« Aide-moi à faire tout seul ». La devise de Maria Montessori résume parfaitement le rôle de l'éducateur. En effet, l'enfant se construit grâce au matériel pédagogique qui remplace la parole de l'enseignant. Ce dernier est donc là pour accompagner, guider. Il doit se rendre disponible et suivre chaque enfant au plus près. L'éducateur se veut également être un observateur bienveillant. En effet, c'est en observant sans cesse les enfants que Maria Montessori a forgé toute sa théorie et mis au point son matériel. L'éducateur doit ainsi accorder beaucoup de temps à l'observation de sa classe afin de mieux cerner les besoins, les attentes, les comportements des différents enfants qui, à travers les diverses activités, se révèlent à lui. C'est par cette observation qu'il va pouvoir connaître et suivre l'évolution de chacun et ainsi proposer une aide individualisée. N'oublions pas que tout élève possède des besoins et des stades de développement différents ; l'éducateur doit donc les repérer afin de faire des présentations de matériel en cohérence avec le rythme de chacun. En somme, l'éducateur est le trait d'union entre l'enfant et son milieu.

Pour laisser à l'enfant suffisamment d'initiative et lui permettre d'apprendre à son rythme, la pédagogie Montessori recommande une attitude de retrait de la part de l'éducateur, assez différente de la posture classique : une fois la démonstration faite, il reste présent en simple observateur, uniquement disponible si l'enfant manifeste clairement qu'il a besoin d'un complément d'aide ou d'informations. À aucun moment l'éducateur ne tente d'accélérer le processus. Il ne souffle pas les réponses, ne prend pas les objets ou le crayon des mains de l'enfant pour lui montrer une nouvelle fois ou lui donner la solution. Le but étant d'éviter que ces interventions, perçues comme un échec de la part de l'enfant, ne lui fassent perdre confiance en sa capacité de réussir seul. Ainsi, l'éducateur doit compter ses mots : « *Souvent, il est suffisant de montrer simplement comment on se sert de l'objet. Mais quand il faut parler et initier l'enfant à l'usage des différents matériels, la caractéristique de cette leçon, c'est la brièveté* » (1962).

3.3.4. Les enjeux de sa pédagogie :

3.3.4.1. Respecter le rythme de l'enfant :

Maria Montessori défend l'idée que l'enfant n'est pas un adulte en miniature. En effet, il est une personne avec des besoins spécifiques et qui porte en lui les germes de son propre développement. Ainsi, l'enfant se développe de manière innée et naturelle ; inutile, donc, de

vouloir le cadrer ou le formater. Il choisit lui-même le matériel qu'il souhaite manipuler en fonction des besoins qu'il ressent. L'enfant est le déclencheur de l'apprentissage : il est donc à la fois actif et impliqué. Selon Béatrice Missant, auteur du livre « *Des ateliers Montessori à l'école* », pour qu'un apprentissage soit efficace, l'enfant doit :

- ❖ être prêt.
- ❖ manifester l'envie, le besoin.
- ❖ se sentir concerné par la situation d'apprentissage.
- ❖ se représenter clairement le but immédiat à atteindre.

Les classes Montessori semblent répondre à ces conditions. En effet, le matériel est présenté par l'éducateur uniquement lorsqu'il sent que l'enfant est prêt. De plus, le libre choix implique que l'enfant est lui-même décidé de faire telle ou telle activité ; il n'est pas contraint et suit ses envies. Enfin, la fonction du matériel est clairement identifiable par l'enfant ; il sait où il va et comment.

Respecter le rythme de l'enfant, c'est aussi accepter qu'il ne fasse rien. Il est libre de ne prendre aucune activité, de se reposer ou bien de regarder ses camarades sans gêner.

3.3.4.2. Développer l'autonomie :

Tout doit être pensé (l'environnement, l'attitude de l'éducateur, le matériel ...) pour que l'enfant soit autant que possible autonome dans ses activités. C'est la fameuse devise de cette pédagogue : « *Aide-moi à faire tout seul* ». En effet, l'enfant est constamment poussé par cette envie d'acquiescer une indépendance, toujours croissante, et ainsi de pouvoir agir seul sans l'aide d'autrui. A ce sujet, Maria Montessori nous fait remarquer à juste titre que « *le premier acte conscient d'indépendance de l'enfant est de se défendre de ceux qui essaient de l'aider. Il cherche toujours à faire un effort plus grand pour agir par lui-même* » (1959).

Ainsi, l'enfant cherche l'indépendance par le travail. Peu importe ce que savent les autres, il veut apprendre par lui-même et avoir son expérience du monde. Il développe alors son propre esprit grâce à ses expériences et non grâce à celle des autres. Enfin, chaque matériel est autocorrectif, l'enfant peut ainsi se faire une idée de ses progrès et réussites, gagnant son indépendance vis-à-vis du jugement de l'éducateur.

3.3.4.3. Favoriser la confiance en soi :

Maria Montessori accord beaucoup d'importance à la relation enfant-adulte qui doit être basée sur la confiance. Chaque enfant au sein de la classe peut ressentir le soutien bienveillant de l'éducateur ce qui permet de progresser sans cette crainte de l'adulte et de son jugement.

Enfin, à aucun moment l'éducateur ne relève les erreurs. Il encourage et félicite continuellement. L'enfant évolue ainsi dans un environnement où il n'est jamais mis en échec et où ses capacités sont mises en valeur.

3.3.4.4. Le développement du sens social :

Maria Montessori ne parle pas de classe mais d'ambiance. Ainsi dans une école Montessori, il est possible d'observer trois ambiances différentes : l'ambiance des 3-6 ans, des 6-9 ans et des 9-12 ans. Ce regroupement d'enfants d'âges variés est perçu de manière bénéfique par la pédagogue : les plus petits ressentent une émulation positive au contact des plus grands qu'ils observent et les plus grands se sentent valorisés car ils sont une référence et un modèle pour les plus petits. Nous pouvons ici emprunter à la pédagogue un passage de « L'esprit absorbant » qui résume parfaitement les propos ci-dessus C'est un véritable enseignement que les plus grands peuvent leur donner, parce que la mentalité des enfants de cinq à six ans est si proche de la mentalité de ceux qui ont trois ans, que le petit comprend facilement grâce à l'aîné ce que nous ne saurions si bien lui expliquer. Il y a entre eux une harmonie et une communication comme il est rare d'en voir entre adulte et petits enfants. (op.cit)

Cette organisation décuple également l'entraide et la coopération. Maria Montessori soutient L'idée que les classes réunissant des enfants de même âge créent un isolement artificiel qui entrave le développement du sens social. Ainsi, les élèves montessoriens s'entraident de manière spontanée lorsqu'ils ressentent qu'un des leurs est en difficulté.

L'apprentissage de la vie en collectivité n'est donc pas laissé de côté par Maria Montessori, malgré que les activités soient pour la plupart, individuelles. Aussi, le matériel n'existant qu'en un ou deux exemplaires, si un élève désire une activité qui est déjà prise, ce dernier devra attendre que son camarade l'ait reposée à sa place. Ainsi se développent certaines qualités sociales telles que la patience et le respect du travail de l'autre : « *l'enfant sait qu'il doit respecter ce dont un autre se sert, non pas parce qu'on lui a dit, mais parce que c'est une réalité qu'il a rencontrée dans son expérience sociale* » (ibid.). C'est en effet au travers des situations quotidiennes et des petits problèmes de la vie de groupe que naissent des règles dont les enfants comprennent le bien-fondé. Ils sont donc naturellement enclins à les respecter.

3.3.5. La pédagogie Montessori en pratique :

3.3.5.1. Un environnement rassurant et structurant :

Après ces apports théoriques, il semble important de les mettre en lien avec la pratique. L'adulte met à la disposition de chacun l'environnement et le matériel en parfaite adéquation avec ses besoins du moment. C'est donc sur lui que repose la préparation de l'« ambiance » idéale qui fait progresser l'enfant dans ses acquisitions et ses facultés. Point essentiel auquel l'encadrant doit veiller pour maintenir cette fameuse ambiance : l'ordre. « Une place pour chaque chose et chaque chose a sa place », Maria Montessori est une fervente adepte de cette maxime de l'auteur britannique Samuel Smiles. De fait, les espaces montessoriens se distinguent par leur caractère épuré et parfaitement aménagé. Ici pas de couleurs criardes, le mobilier est

esthétique, rien ne dépasse, l'harmonie visuelle règne. Il y a une aire pour les activités, une pour le repos, une autre encore pour les repas...

Et partout, de l'espace permettant une motricité libre et épanouie. Tous ces éléments concourent à ce que le tout-petit se sente en sécurité, dans un environnement à la fois rassurant, aéré et structurant. Donc favorisant le bien-être et l'autonomie. Dans le même esprit, les meubles et ustensiles sont à son échelle. Aucune « chaise haute » à l'horizon, par exemple. Pas de lits à barreaux non plus. A la place : matelas au sol, mini chaises et petites tables permettant aux plus jeunes d'appréhender la nouveauté en confiance, de se lancer dans l'exploration d'un univers à leur portée qui évoluera au fur et à mesure qu'ils grandissent. Créer un espace adapté aux moins de trois ans suppose de maîtriser parfaitement la notion d'esprit absorbant, les différents stades de développement de l'enfant et ses périodes sensibles. L'éducateur se doit également d'adopter une attitude bienveillante et exemplaire constante : savoir se tenir en retrait pour pousser les petits à développer leur plein potentiel, tout en les observant en permanence pour s'adapter à leurs difficultés ou progrès.

3.3.6. Des structures pour accompagner leurs apprentissages :

Chacun étant libre d'évoluer selon son propre rythme, il n'y a pas de section « petits », « moyens » et « grands » dans les centres Montessori dédiés aux moins de trois ans. En revanche, selon son stade de développement, l'enfant découvre un environnement précisément pensé pour l'accompagner dans ses apprentissages.

Les plus jeunes - de 3 mois à la marche assurée - sont accueillis dans « Le Nido », un espace conçu comme un « cocon » pour 10 à 12 enfants. Si l'on se base sur la convention concernant la Charte des établissements Montessori de France, on doit y trouver une aire de soins physiques (avec tables de change, vestiaires et casiers), une aire de la nourriture (avec tables et chaises de sevrage et de repas), une aire du mouvement avec matelas, miroirs, poussettes et landaus.

Aux moins de 6 mois, on propose des activités visuelles (mobiles, images d'art), auditives (chanter, parler, musique douce) et de préhension (hochet de perle, balle en caoutchouc...). Le matériel pédagogique doit provenir exclusivement d'un fabricant agréé par l'AMI. Auprès des plus âgés, on introduit des ateliers de coordination œil /main (boîtes avec balles, solides géométriques dans un contenant...). Et tous peuvent mener des activités d'équilibre et de locomotion (balles et rampes, tracer, marches d'extérieur, plateformes pour grimper...).

Quand ils sont prêts, les enfants rejoignent « La communauté enfantine » qui regroupe 12 à 14 enfants jusqu'à l'âge de 3 ans. Ils y peaufinent la coordination oculomotrice (boîtes à fentes et jetons, puzzles, tiges sur anneaux, enfillement de perles, collage, découpage...), travaillent le

langage (sacs à objets, nomenclature d'images, jeu de questions, analyse de sons, livres, expression de soi...), s'initient à l'art (chanter, jouer d'un instrument, danser, gribouiller...), s'exercent à la vie pratique (s'habiller, se laver les mains, se coiffer, s'essuyer le nez, étendre le linge, nettoyer une vitre, passer le balai, ramasser les feuilles mortes, arroser une plante, transporter un banc, dérouler un tapis, presser un agrume, éplucher et couper une banane, dresser la table...).

A 3 ans ils sont, de l'avis de nombreux adeptes de cette pédagogie, capables de faire et de comprendre des choses que la plupart des petits maîtrisent généralement plus tard. En tous cas, ils n'ont aucun problème pour faire leur « rentrée » à « La Maison des enfants » destinée aux 3 à 6 ans. Par la suite, ils poursuivront leur scolarisation à l'école élémentaire jusqu'à 12 ans.

Tout au long de ce parcours Montessori, le mélange des âges au sein de chaque groupe vise à favoriser la collaboration, l'échange et l'émulation entre les plus jeunes et leurs aînés. Et à fournir ainsi à tous les clés d'un comportement social harmonieux.

Conclusion :

A travers cette partie conceptuelle, nous avons essayé d'expliciter les différentes notions qui nous ont servi d'encrage théorique afin de baliser ce travail de recherche. Nous avons pu évoquer trois points capitaux pour mener à bien notre recherche qui sont classés comme suit : l'enseignement de l'oral en milieu scolaire, la motivation et la pédagogie Montessori.

D'abord, tous les points fondamentaux ayant un rapport avec la notion de l'oral, en particulier, celle de la compréhension et l'expression orale. Cette dernière est une compétence complexe, importante dans le processus d'apprentissage.

Ensuite, Nous indiquons aussi le processus de la motivation dans ce chapitre en passant par sa définition générale, ses origines, ses évolutions et ses facteurs dans le domaine de la didactique "motivation scolaire", nous avons montré aussi sa présence nécessaire non seulement dans la vie scolaire mais dans la vie quotidienne de l'homme en général et de l'enfant en tant qu'apprenant en particulier.

Pour finir cette partie théorique avec un volet consacré avec la pédagogie Montessori et différents principes fondateurs de cette méthode qui met l'apprenant au centre du processus de l'enseignement/apprentissage en général.

Par le biais des trois éléments abordé tout au long de cette partie nous abordons aussi l'utilisation des jeux dans l'enseignement d'une langue étrangère facilite effectivement plusieurs tâches et phases pédagogiques car les activités ludiques font sortir l'apprenant d'un univers de routine et paresse à un autre univers totalement différent plein de plaisir et de joie comme il le désire.

C'est à partir de ce balisage théorique que nous avons par la suite pu concrétiser les aspects méthodologique et pratique de cette recherche.

Partie Pratique

Chapitre I

Cadre Méthodologique

Après avoir présenté le cadre théorique de notre recherche, nous nous penchons maintenant sur la partie pratique. Au cours de celle-ci, nous allons procéder à la vérification des hypothèses émises au début de notre recherche sur l'influence de la motivation et de la méthode adéquate justement pour éveiller l'intérêt des apprenants de 5AP sur l'enseignement/apprentissage du FLE en général et celui de l'oral en particulier.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons choisi d'examiner l'effet de la méthode Montessori sur le profil motivationnel des apprenants de 5AP et l'acquisition de la compétence à communiquer langagièrement

Ainsi, nous pourrions confirmer ou infirmer notre hypothèse générale qui est formulée comme suit : si les apprenants de 5AP évoluaient dans un environnement collaboratif et motivationnel, ils pourraient développer la compétence à communiquer langagièrement au long terme.

Notre cadre méthodologique comprend toutes les explications, les moyens et les toutes procédures entreprises dans la collecte et l'analyse des données, afin de répondre à la question, de recherche sur les facteurs qui provoquent cette démotivation des apprenants du primaire lors l'apprentissage de l'expression orale en classe de FLE et d'atteindre notre objectif de recherche.

1. Protocole de recherche

1.1. Description de l'échantillon :

Plusieurs questions se posent dans le domaine de la didactique des langues étrangères, notamment celles qui évoquent le problème de production orale. Cette enquête a été conçue de manière à étudier les stratégies de motivation et la méthode adoptées par l'enseignante lors de l'apprentissage de la production orale au niveau primaire.

Et pour mener notre enquête du terrain, nous avons opté pour l'école primaire Gedach Gomar qui se situe à Sougueur au cours de l'année scolaire : 2018/2019 où nous avons participé à des séances d'expression orale.

Notre choix de l'échantillon de recherche n'est pas anodin. Vu que les apprenants de 5AP sont sur le point d'achever leur étape primaire et fondamentale quant à leurs parcours scolaire d'une manière générale. Ils se préparent à accéder à un nouveau palier, qui est le cycle moyen.

Notre échantillonnage comprend de 30 élèves à savoir : 13 filles et 20 garçons dont le niveau de compétence en dessous de la moyenne ou juste moyen car la moyenne de cette classe question est généralement évalué entre 5 et 4/10.

1. 2. Description du programme :

Le manuel scolaire est un guide pédagogique utilisé par l'enseignante et par l'élève à la fois, il est composé de plusieurs activités et démarches .Il a pour objectifs de guider l'enseignant

à adopter les activités du programme pour mesurer les apprentissages acquis et les compétences orales installées pendant le cours.

Le programme de 5^{ème} année primaire se compose de quatre projets. Chaque projet se divise en trois séquences et chaque séquence comporte une activité de compréhension et d'expression orale.

Les activités proposées dans le programme visent des objectifs spécifiques et précis avec à la fin de chaque séquence une séance de remédiation.

Le temps consacré pour la réalisation d'un projet est de six semaines dont deux semaines attribuées pour chaque séquence didactique. Cette dernière est répartie en douze séances d'une durée de 45 min chacune.

En analysant le manuel scolaire et le programme de 5^{ème} année primaire, nous remarquons que l'oral y tient une place importante vu que chaque séquence débute par l'oral. Les thèmes proposés pour l'enseignement de l'oral obligent les enseignants à employer les supports audio et audio visuel. Nous constatons aussi que l'oral est présent durant toute les séances en tant qu'objet d'étude dans les séances de : grammaire, vocabulaire, conjugaison, orthographe.

- Volume hebdomadaire: 5 heures 15 min par semaine = 147 heures/an.
- Nombre de projet : 3 à 4 projets par an.
- Durée d'un projet : un projet dure 6 à 7 semaines
- Durée d'une séquence : une séquence se déroule en huit heures environ.
- Types d'activités : plusieurs activités sont alternées dont compréhension / expression orale, lecture / écriture et production écrite dans le cadre du projet.

Niveau	Nombre de semaine/année scolaire	Nombre de semaines /l'année pour l'application du programme	Nombre de semaine /d'évaluation	Volume horaire hebdomadaire	Durée d'une séance	Séance remédiation
5 ^{ème} année	32 semaines	28 semaines	4 semaines	5 h 15 min	45 min	1

Tableau N°1 : volume horaire annuel du programme de français -5^{ème} AP-

1.3. Proposition des répartitions horaires : Compte tenu les impératifs : pédagogique, des contenus du programme et d'ordre psychopédagogique, la répartition horaire obéit à des principes de souplesse et de rationalité.

	1 ^{ère} semaine	2 ^{ème} semaine
1h30 mn	- Oral : compréhension /production. - lecture : compréhension de texte	- conjugaison - orthographe - lecture suivie et dirigée
1h30 mn	- texte : activité de lecture - vocabulaire : exercices écrits	- production écrite - évaluation
1h30 mn	- grammaire : exercices écrits - présentation a la production écrite	- Début de la séquence suivante
45 mn	- Remédiation	- Remédiation

Tableau N°2 : Déroulement possible d'une séquence de projet de 5^{ème} AP-

2. Observation de la classe :

L'observation de la classe est une technique utilisée pour comprendre ce qui se passe dans une situation d'enseignement /apprentissage

Chaque projet pédagogique en repartit en trois séquences. La séquence s'étale sur des séances. D'une durée moyenne de 45 min chacune et à raison de t deux séances par semaine.

Nous allons décrire dans chaque séance l'organisation matérielle de la classe observée, l'environnement général de la classe, ces éléments fournissent des informations susceptibles de contribuer à expliquer des phénomènes concernant le manque de motivation comme la disposition spatiale et traditionnelle en rangées d'une manière linéaire où les apprenant s ne peuvent ni interagir ni collaborer ensemble et encore moins échanger.

2.1. L'enseignante :

Cette enseignante est issue de l'université avec un diplôme en licence arabe ! elle est titulaire. Vu sa formation, elle ne maîtrise pas bien la langue surtout au niveau de la prononciation, elle prononce mal ainsi ces apprenants et ne prépare aucun support didactique pour le déroulement de la séance de l'oral. Néanmoins, le côté socio-affectif y est puisque la relation enseignante/apprenants nous semble convenable, sachant qu'elle avait cette classe durant les années précédentes.

2.2. La classe :

La classe n'est pas trop chargée et la disposition des tables est traditionnelle. Au niveau des murs, nous avons pu noter 3 rangées de dessins relatives aux projets pédagogiques, des tables de multiplication en arabe et des règles de la conjugaison aussi, une absence totale du matériel didactique dans cette classe.

2.3. Les apprenants :

La classe se compose de 33 élèves à savoir 20 filles et 13 garçons. La moyenne d'âge est comprise entre 11 et 12 ans. Il faut souligner que ces apprenants vivent dans un milieu social démuné. Cet environnement apprentissage du français s'imbrique avec les principes de la motivation extrinsèque et même les fondements de la méthode Montessori.

2.4. Les activités proposées :

Nous avons choisi deux activités du troisième projet, séquence N°2 intitulée : les animaux et une autre activité au titre suivant : les légumes et les fruits.

Nous avons observé à travers les deux séances que pour travailler l'oral correctement il faut scinder ces dernières en deux parties : compréhension et production. Car, l'expression orale est une compétence qu'il vaut mieux traiter juste après la compréhension orale. Cela permet aux apprenants de se rappeler aisément de ce qu'ils viennent d'entendre et de le réutiliser et elle est très intéressante pour l'amélioration des capacités d'écoute chez les apprenants, de comprendre et de s'exprimer correctement Jean DUBOIS : « *l'expression elle-même peut être considérée (...) sous deux aspects : comme une substance sonore ou visuelle, selon qu'il s'agit d'une expression orale ou écrite c'est à dire comme une masse phonique ou graphique* » (1984, P.516) (Annexe 03).

2.5. Les séances :

Nous avons choisi de commencer notre enquête dans le début du troisième trimestre. Cette observation qui était prévue en deux séances. chaque séance dure 45 min la première séance était une séance consacrée sur l'observation de la méthode utilisée par l'enseignante et la deuxième séance était consacré à appliquer la méthode Montessori .

3. Pré-enquête : séance témoin

- ❖ Le thème : les animaux
- ❖ Durée : 45minutes
- ❖ Déroulement de la séance :

Tous les apprenants étaient présents, l'exercice abordé était de produire un texte oralement. Le thème choisi était les animaux .l'enseignante a utilisé comme support l'image. Avant d'entamer le cours, l'enseignante a commencé par un rappel.

Ensuite elle a engagé son cours en utilisant la méthode directe. Autrement dit la méthode question/réponse en demandant à ses apprenants de citer les noms des animaux qu'ils connaissent.

Nous avons constaté qu'il y avait peu d'apprenants qui osaient prendre la parole, certains bavardaient et d'autre ne réagissent jamais.

Puis elle a demandé à ses apprenants de regarder et observer les images. Le temps de l'observation, cette occasion pour nous de noter les comportements au sein du groupe-classe : ils n'y prenaient pas plaisir. Ils ne pouvaient pas interagir car ils étaient sommés par l'enseignante de ne pas faire de bruit. Pour les apprenants aux capacités limitées en matière d'oral ce n'étaient pas facile car même les apprenants plus au moins experts étaient inaccessibles puisque trop loin d'eux : aux premières tables des trois rangées qui composent la classe.

Après, l'enseignante a demandé aux apprenants de passer au tableau et de reproduire leur texte oralement.

Dans cette séance la participation se limite à 5 élèves, trois prennent la parole et deux sont sollicités par l'enseignante.

Après l'observation elle a posé la question suivante : « Qu'est-ce que vous voyez ? »

E1 : madame xxx les animaux

P : Très bien xxx donnez-moi le nom de chacun d'eux ?

E2 : euh xxx Le lion.

P: ouiiiiii et les autres animaux ?

E3: maitresse euhhhh le ...الفيل.

P : C'est l'éléphant.

P : quelqu'un d'autre ? Amine que vous voyez ?

E4 : ne répond pas

E5 : Madame Madame ! L'éléphant

- Remarque (x) se sont des pauses faites par les apprenants.

3.1. Commentaire de la séance « témoin » :

Nous ne pouvons nier les efforts fournis par l'enseignante. Elle a essayé de motiver ses apprenants durant toute la séance. Cependant, la méthode utilisée celle des questions/réponses est inspirée de la méthodologie directe et s'est avérée dans ce cas précis inefficace, pas pratique et non motivante.

En plus, l'enseignante ne gère pas bien l'espace, elle reste dans une posture magistrale là aussi inspirée de la méthodologie traditionnelle : en face du groupe-classe. Pendant tout le temps

consacré à cette séance, elle a enseigné de manière frontale. Nous allons citer les trois volets contribués dans cette séance :

3.2. L'environnement général :

Nous avons constaté que les élèves éprouvent encore qui ont besoin d'avoir confiance en eux puisque ces derniers n'ont qu'entre 11 et 12 ans, ils ont besoin aussi d'un environnement sain et qui les incite à travailler.

Nous allons voir que la question de la confiance en soi est primordiale pour oser l'oral. Au cours de cette étude, nous ne voulons pas prétendre, ici, que seul ce facteur en serait la cause. Seulement, il pourrait contribuer, soit positivement soit négativement sur le taux de motivation et le désir des apprenants de prendre la parole.

3.3. Le choix du support et du thème :

À partir de cette observation de classe, nous avons constaté que le libre choix du sujet et le positionnement spatial des apprenants sont importants et représentent un réel obstacle face au bon cheminement de la séance et aux objectifs fixés.

Le support utilisé n'a pas suscité grand intérêt chez les apprenants ni le plaisir de participer ou d'apprendre : nous étions devant des apprenants démotivés et désintéressés.

4. L'application de méthode Montessori :

A la fin de la séance « témoin », nous avons demandé à l'enseignante de nous aider à appliquer la méthode Montessori comme méthode expérimentale. Nous avons pu l'appliquer durant trois séances donner plus de crédibilité à notre recherche. Et nous en avons choisi la dernière. Comme faire et refaire, c'est bien : Cela fut notre cas aussi car au bout de la troisième séance expérimentale, les résultats obtenus étaient observables au sein du groupe-classe : participation collective, intérêt et curiosité des apprenants par rapport aux supports didactiques utilisés.....

4.1. Séance expérimentale :

✓ La durée : 45 min :

Nous avons choisi la méthode Montessori car, elle est plus qu'une méthode d'éducation mais c'est une philosophie de vie qui apporte un autre regard sur l'enfant. Elle se base sur l'éducation sensorielle de l'enfant et à l'inverse des méthodes traditionnelles, l'enfant n'a pas à s'adapter à l'école mais c'est la méthode qui s'adapte à l'enfant.

Les apprenants gagnent en autonomie, en initiative et en confiance en eux. cela facilite et motive (motivation intrinsèque) leur apprentissage et favorise leur développement en tant que personnes. Pour cette raison, nous avons essayé d'appliquer cette méthode qui s'apprête bien à l'enseignement/apprentissage de l'oral.

4.2. Le libre choix :

Le libre choix pour l'enfant de ses activités semble être le point de départ de la pédagogie Montessori. Ainsi, chaque apprenant décide seul de manipuler tel ou tel matériel. L'éducatrice ici n'intervient pas dans le choix de ces apprenants. Son rôle ici est de valider ou non son choix par apport au niveau de chacun.

A cet effet, nous avons proposé des activités ludiques dans le but d'investir le groupe-classe dans une dynamique de Co-construction d'éléments langagiers relatifs à l'acquisition de la compétence à communiquer langagièrement où les apprenants prennent du plaisir et ont désir d'apprendre.

Ces activités pédagogiques proposées dans cette séance s'inspirent pour partie de la pédagogie Montessori et à la fois de leurs programme annuel.

Entre la première activité qui était basée sur les fruits et légumes la deuxième qui était sur les animaux durant les quelles, nous avons tenté de leur enrichir le vocabulaire avec les termes et mots enrichissant même leur compétence interculturelle en faisant des liens géographiques avec les pays d'où sont originaires animaux, fruits et légumes. Ainsi que chaque apprenant a le droit de choisir son activité et l'endroit où il préfère pour s'installer. Ainsi, la majorité des filles ont choisi la thématique relative aux fruits et légumes quant aux garçons, ils ont choisi la seconde activité.

Nous avons essayé ici aussi de donner une certaine liberté à ses apprenants de se déplacer librement dans la classe et de s'exprimer oralement et spontanément. Nous avons remarqué que ces derniers sont plus calmes et plus concentrés et que chacun est investi réellement pour bien faire et aller jusqu'au bout de son activité. Autonome, durant cette séance c'est le groupe-classe qui a décidé du choix de l'activité, à son propre rythme et avec beaucoup d'enthousiasme et de confiance en soi pour parler et s'exprimer devant ces camarades en classe sans aucun problème et avec une ambiance assez bon enfant entre eux. L'enseignante dans cette séance n'intervient que si l'apprenant la sollicite. Son rôle ici est de guider et d'orienter.

4.3. Environnement préparé :

Un environnement Montessori est pensé et disposé de façon réfléchi. Dans cet espace préparé, l'enfant peut se mouvoir librement. Il développe ainsi la curiosité naturelle et ses capacités motrices au moment propice, en toute sécurité, avec un maximum d'Indépendance. Et puis c'est une belle occasion également de développer la concentration des apprenants et de leurs offrir un milieu riche d'expérience pour prendre conscience à leur potentiel.

Alors dans cette séance nous avons essayé d'organiser de créer cet environnement pour qu'il soit adapté par apport aux activités liées à notre travail de recherche. Nous avons essayé

d'organiser les tables et les chaises en « U » pour laisser un peu d'espace aux apprenants dans le but de leur permettre de bouger et se déplacer facilement.

Nous remarquons ici que cette réorganisation spatiale a permis au groupe-classe d'interagir et d'être plus actifs avec beaucoup d'enthousiasme

4.4. Le matériel :

La devise de Maria Montessori était « **Apprends-moi à faire seul** ». La pédagogie Montessori utilise du matériel conçu spécifiquement pour l'enfant qui lui permet d'expérimenter et de développer son mental, mais aussi son physique. Il s'agit d'un matériel adapté à sa taille et à sa force. Il l'invite à agir, à accomplir un vrai travail dans un but déterminé et facile à atteindre. Les manipulations et les répétitions permettent ainsi l'introduction de nouveaux concepts. Cette méthode d'éducation ne se résume pas à un outillage (souvent onéreux) ou à une méthode franchisée (assez sélective financièrement). Il s'agit bien d'un état d'esprit à s'approprier

Alors au cours de cette séance nous avons constaté que les apprenants découvraient une autre façon d'apprendre avec autonomie et dans la joie en explorant et manipulant le matériel sensoriel et celui de la vie pratique. Chaque matériel est adapté à la taille et à la force de l'élève présentée de manière individuelle malgré les difficultés qu'on a rencontrées au cours de notre recherche à trouver ce matériel ici en Algérie mais on essayé de créer un matériel équivalant à celui de Maria Montessori avec nos propres moyens pour faire réussir ou bien réaliser cette séance.

5. Les instruments expérimentaux utilisés

Nous avons choisi dans ce travail de recherche l'observation comme d'outil d'investigation :

En rappelant sa définition :

5.1. La grille d'observation : elle se fait d'une manière directe, elle demande la présence de l'enquêteur et la maîtrise de la situation. Nous avons eu recours à une grille d'observation pour les séances. (Voir annexe 2). La grille comporte trois cases : la première pour l'expression orale, la deuxième pour la motivation et la troisième pour la méthode Montessori.

5.2. La méthode utilisée: nous avons choisi la méthode expérimentale qui consiste à tester la validité d'une hypothèse, en reproduisant un phénomène et en faisant varier un paramètre. Le paramètre que l'on fait varier est impliqué dans l'hypothèse. Le résultat de l'expérience valide ou non cette dernière.

5.3. Identification de l'expérimentation :

Effectivement, nous avons procédé à l'observation de deux séances d'une même école. La première séance est une pré-enquête « témoin » des pratiques didactiques effectuées lors d'une séance d'expression orale et la seconde est expérimentale où nous avons installé un dispositif pédagogique et didactique inspiré de la méthode Montessori..

Par cette expérimentation, nous tendons à savoir quels sont les facteurs et la méthode adéquate qui rentrent en jeu pour faire développer le profil motivationnel des apprenants dans un but ultime qui est de les faire parler et interagir pour une co-construction de la compétence à communiquer langagièrement.

Dans cette optique nous avons mis à la disposition des apprenants les moyens ou supports utilisés pour éveiller leur intérêt et les motiver. Ainsi, nous avons été en mesure de relever l'impact de différents types de motivations au sein du groupe-classe dans le but d'identifier les raisons pour lesquelles ils sont démotivés, vérifier nos hypothèses de départ et suggérer des solutions désirées et suffisantes pour mettre fin à cette problématique.

Chapitre II

Recueil et Analyse des données collectées

1. Recueil et Analyse des données collectées

1.1. Participation en classe

	Élèves participants	Elèves non participants	Taux de participation
Séance 1	5	28	15%
Séance 2	24	5	72%

Tableau 3: participation en classe

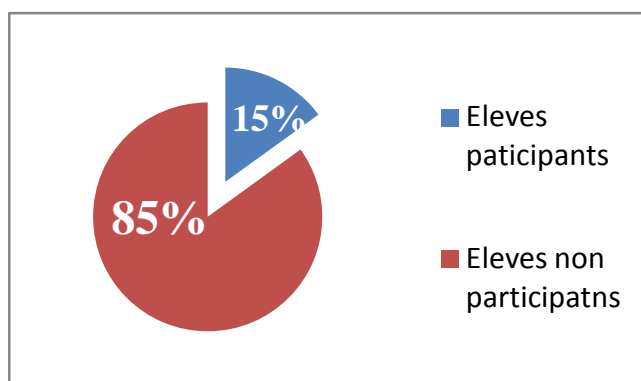


Figure N° 01: Taux de participation dans la séance 01

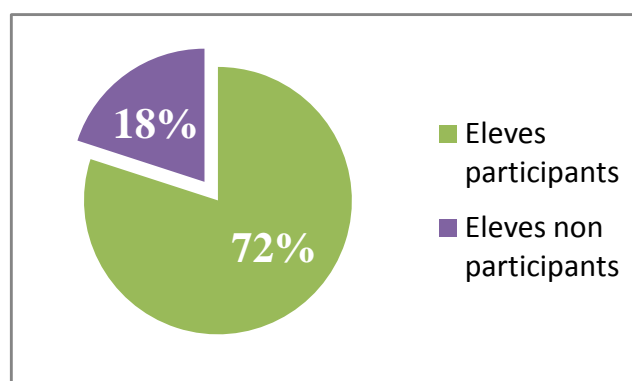


Figure N° 02: Taux de participation dans la séance 02

1.1.1. Présentation des résultats & Commentaire

Les résultats nous montrent que dans la première séance, il y avait que 15% des apprenants participants. Cependant, nous avons pour la deuxième séance 72% participants.

Selon le tableau et les figures ci-dessus, nous constatons que la majorité des apprenants participe que dans la deuxième séance avec 28 apprenants participants et 5 non participants. Par contre, dans la première séance nous remarquons qu'il y a seulement 5 apprenants qui participent avec 24 qui sont des absents-présents. Avec un taux de participation pour la première séance de 15% et dans la deuxième de 72%.

De ce fait, nous déduisons qu'il est très important de préparer un environnement motivant sein du groupe-classe afin de générer cette envie et ce plaisir d'apprendre. Ainsi, l'environnement reste intéressant à border vu que c'est un facteur contribuant à motiver ou à démotiver les apprenants.

1.2. Le travail collaboratif en classe

	Séance 01	Séance 02
Supports utilisés	Image	Les jeux ludiques
Elèves collaboratif	8	29
Elèves non collaboratifs	25	4
Taux de collaboration	24%	87%

Tableau N°4 : L'apport des supports utilisés

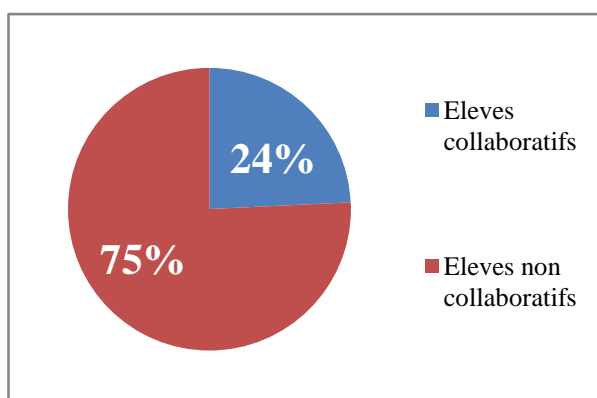


Figure N°03 : Taux de collaboration dans la séance 01

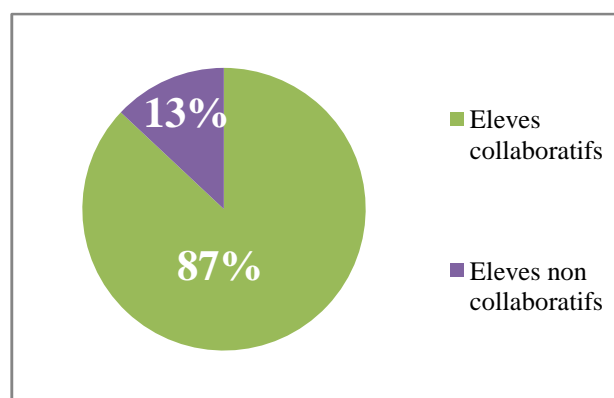


Figure N°04 : Taux de collaboration dans la séance 02

1.2.1. Présentation des résultats & Commentaire

Nous avons remarqué d'après les résultats obtenus que 24% apprenants sont non collaboratifs dans la première séance, par contre dans la deuxième séance 87% d'entre eux aiment travailler en groupe.

Or, les apprenants non collaboratifs sont de 75% dans la première séance et de 13% non collaboratifs.

D'après les résultats affichés à travers ce tableau et les figures placés en amont, nous démontrons qu'avec la première méthode suivie par l'enseignante lors de la séance « témoin » c'est-à-dire la méthode traditionnelle, sans support didactique ou presque mis à part l'image utilisée, a un taux de travail collaboratif très insuffisant avec 8 apprenants qui interagissent mais avec l'enseignante et non pas entre eux et 25 qui ne sont pas intéressés par le travail en groupe dans la classe.

Contrairement à la deuxième séance où l'enseignante a appliqué la méthode Montessori et travaillé avec un nouveau support ou matériel à caractère ludique. Nous avons dénombré 29

qui privilégient ou intéressent au travail en groupe dans la classe avec l'utilisation du nouveau support.

Le taux de collaboration dans la deuxième séance est satisfaisant : 87%, à l'inverse de la première séance où il est relativement : 24 %.

Le support didactique est un auxiliaire reconnu et incontestable dans la phase de compréhension orale et un facteur motivationnel incitant les apprenants à la prise de parole. A cet effet, nous avons donc préparé autre support mis à part l'image choisie par l'enseignante : des jeux ludiques montessoriens sur les thèmes traités.

A ce propos, nous pouvons dire que le manque de moyen et le matériel pousse les apprenants à se désintéresser de leur apprentissage durant toute la séance de l'oral. Cet élément qui est très important dans la méthode Montessori aide à encourager les apprenants par le biais du travail collaboratif ou en groupe et qui suggère aussi chez eux l'esprit compétitif aussi en classe : l'émulation.

1.3. Profil Motivationnel

	Séance 01	Séance 02
Le choix de l'activité	Par l'enseignant	Par l'élève
Les élèves motivés	7	24
Les non motivés	26	9
Taux de motivation	21%	73%

Tableau N° 05 : Tableau des taux de motivation

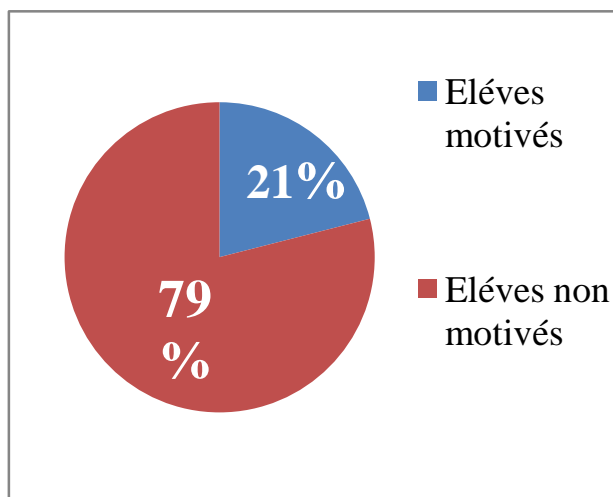


Figure N°05: Taux de motivation dans la séance 01

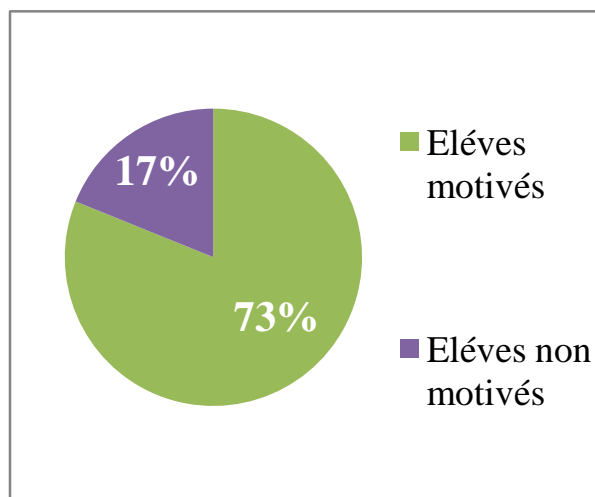


Figure N°06: Taux de motivation dans la séance 02

1.3.1. Présentation des résultats & Commentaire :

Les résultats obtenus montre que lors de la séance « témoin » 21% des apprenants sont motivés par le choix de l'activité de l'enseignante. Tandis que dans la deuxième séance les apprenants ont un profil motivationnel de 73%. Par contre, les non motivés sont de 79% (séance 1) et de 17% lors de la séance expérimentale.

D'après les résultats obtenus, nous constatons que grâce au libre choix du support et de l'activité 24 apprenants sont motivées et 9 qui ne le sont pas. Contrairement à la deuxième séance, la première ne compte que 7 apprenants motivés par le choix de leur enseignante et 26 qui y sont restés indifférents.

Et le taux de motivation est toujours élevé dans la deuxième séance de 73% et très peu dans la première séance de 21% des élèves motivées en classe.

Nous précisons que le libre choix et l'autonomie de l'apprenant sont quasi absents dans la première séance. C'est toujours à l'enseignante de choisir l'activité et le support utilisé. Quant à la méthode Montessori, elle offre à l'apprenant la liberté totale dans son choix que ce soit le choix de l'activité ou du matériel. Ce qui a contribué à créer un environnement ou un esprit motivationnel procurant ainsi aux apprenants une autonomie renforçant leur confiance en eux pour le développement de la compétence à communiquer langagièrement.

2. Comparaison entre deux méthodes

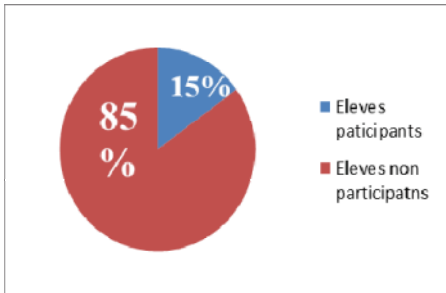
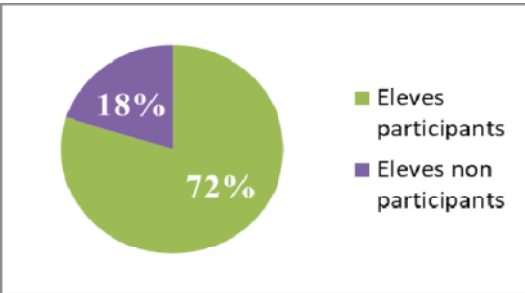
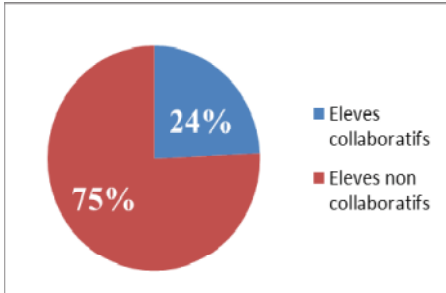
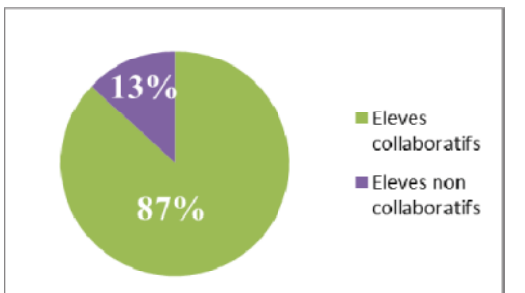
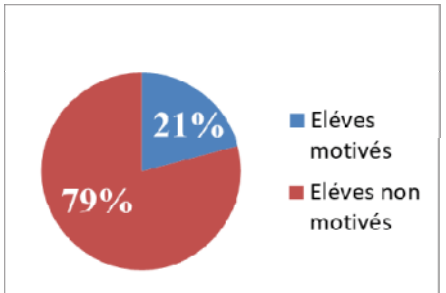
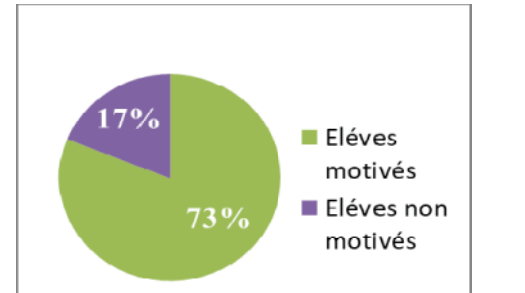
	La méthode frontale	La méthode Montessori
La participation en classe	 <p>■ Eleves participants ■ Eleves non participatns</p>	 <p>■ Eleves participants ■ Eleves non participants</p>
Le travail collaboratif en classe	 <p>■ Eleves collaboratifs ■ Eleves non collaboratifs</p>	 <p>■ Eleves collaboratifs ■ Eleves non collaboratifs</p>
Profil motivationnel	 <p>■ Elèves motivés ■ Elèves non motivés</p>	 <p>■ Elèves motivés ■ Elèves non motivés</p>

Tableau 6 : Tableau Récapitulatif de la méthode frontale et la méthode Montessori

2. 1. Commentaire :

Ce présent tableau est divisé en trois cases chacune représente un critère : la participation, le travail collaboratif, le profil motivationnel du groupe-classe des deux séances : témoin et expérimentale.

Parmi les remarques que nous pouvons faire à la fin de cette analyse, c’est d’indiquer que problème est dans la méthode frontale utilisée par l’enseignante. Elle est considérée, selon les

résultats relevés, comme insuffisantes (matériel) démotivante (le libre choix) et même les interactions enregistrées sont surtout entre l’enseignant et 5apprenants aucune n’est notée entre les apprenants, eux-mêmes. Nous distinguons qu’il ya un manque de communication entre l’enseignante et ses apprenants. Mais, après l’application de la méthode Montessori on a essayé de montre avec ses principaux facteurs (le libre choix, l’environnement préparé, le matériel spécifique montessorien) pour motiver le groupe-classe à parler et à exprimer librement dans un des conditions et un climat motivationnel facilitant ainsi la co-construction d’une compétence à communiquer langagièremment. .

3. Comparaison entre les deux séances :

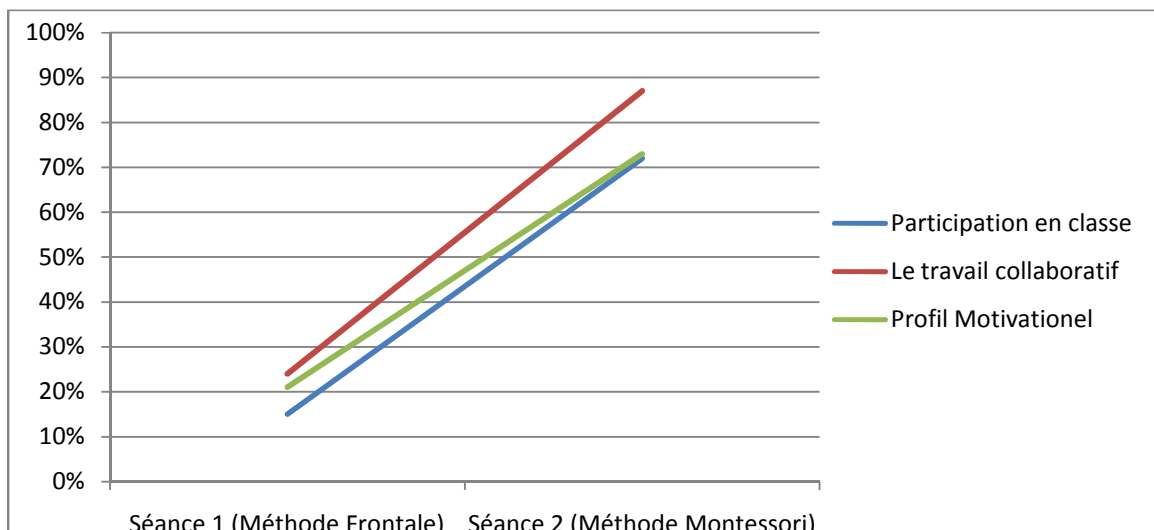
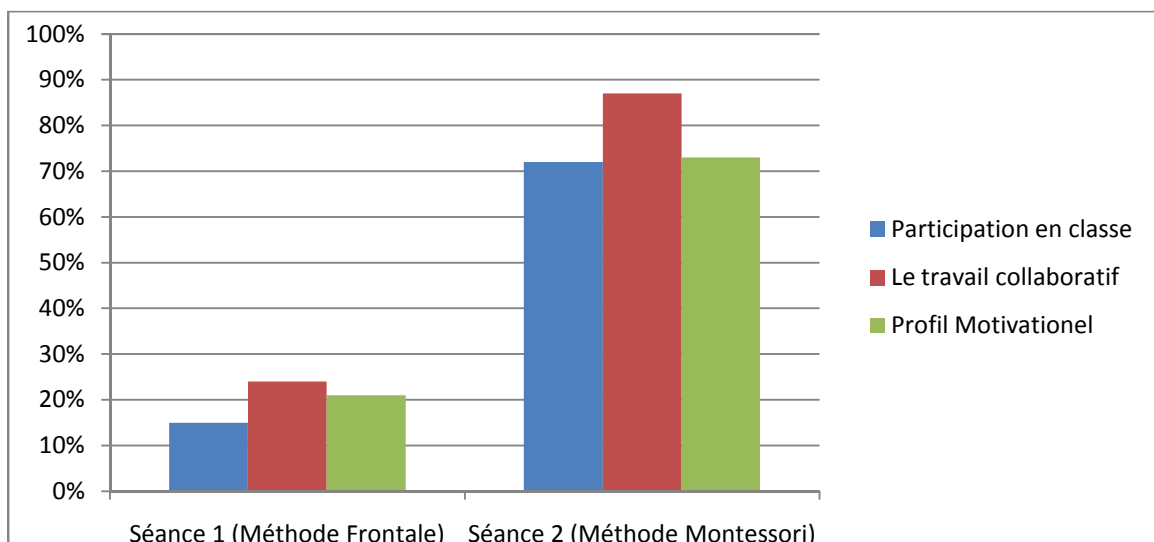


Figure N°07 et 08 : Comparaison globale des deux séances

3.1. Commentaire :

A travers ces deux schémas, nous pouvons relever les points comparatifs entre ses deux séances où nous avons troqué la méthode traditionnelle de l'enseignante pour la méthode Montessori dans la deuxième séance afin de démontrer que la motivation et la méthode adéquate permettent aux apprenants de développer la compétence à communiquer langagièrement.

Nous remarquons que les trois critères sont très élevés dans la deuxième séance de 90% dans la participation de classe et le travail collaboratif ainsi que le profil motivationnel des apprenants par apport à la première séance qui étaient de 30%.

Dans le deuxième schéma aussi nous remarquons que les courbes sont ascendantes. Dans ce tableau, nous notons une nette progression dans la deuxième séance pour les trois critères aussi (participation en classe, le travail collaboratif, et le profil motivationnel).

Conclusion:

A travers cette partie, nous avons expérimenté un dispositif didactique où nous avons emprunté les principes de la méthode Montessori afin de les appliquer dans l'enseignement/apprentissage de l'oral chez des apprenants de 5AP.

Nous avons commencé par une pré-enquête dans le but de baliser notre terrain de recherche. Nous nous sommes intéressées aux pratiques didactiques ayant un rapport avec l'enseignement/apprentissage de l'oral dans une classe de 5AP. nous avons décrit les supports et l'environnement didactiques, les différents acteurs qui y gravitent (enseignante, apprenants), les activités et le déroulement des séances d'expression orale observées.

Nous avons constaté un manque de motivation flagrant avec une majorité d'apprenants qui ne participent jamais et désintéressé. L'enseignante utilise des méthodes traditionnelles et n'accorde pas grande importance à l'apport des supports didactiques dans l'apprentissage de l'oral ni à l'importance de l'organisation spatiale de la classe. Cette dernière est directement reliée à l'autonomie de l'apprenant et aux interactions qu'il peut générer au sein du groupe-classe.

Par la suite et avec le consentement de l'enseignante, sans qui ce travail de recherche n'aurait pu se faire, nous avons appliqué la méthode Montessori au sein de cette même classe en analysant l'impact de ces principes sur la co-construction des différents savoirs relatifs à l'acquisition de la compétence à communiquer langagièrement.

D'après les résultats obtenus à travers notre expérimentation, nous avons pu relever l'évolution du taux de participation et du profil motivationnel des apprenants qui est en relation avec le libre choix et l'autonomie des apprenants à choisir le sujet à traiter et de se déplacer au sein du groupe-classe. Ces facteurs ont contribué à créer un environnement collaboratif foisonnant d'interactions verbales et langagières.

Par conséquent, nous soutenons que la méthode d'enseignement est un facteur indispensable qui incite et soutient l'autonomie et la motivation des apprenants. Ainsi que le jeu utilisé à des fins didactiques, est un outil efficace au processus d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère aussi, le jeu est nécessaire dans la classe, parce qu'il est considéré comme moyen de motivation (aide l'apprentissage et la compréhension, développe la mémorisation et l'installation des compétences langagières).

Conclusion générale

Conclusion générale

Tout au long de ce travail de recherche, nous avons essayé de mettre en évidence la place qu'occupe la motivation dans l'enseignement /apprentissage du FLE en général et celui de l'oral en particulier.

Elle apparaît être un vecteur indispensable dans la création d'un environnement centré sur l'apprenant où interactions, collaboration, autonomie, émulation, jeux ludiques et supports didactiques qui ne font qu'un. Autant de facteurs mis au service de l'acquisition de la compétence orale.

En effet, les apprenants ont une représentation prédéfinie vis-à-vis du processus acquisitionnel mis en place par l'enseignant et/ou dicté par des curriculums relatifs à tout système éducatif.

Au cours de notre recherche, nous nous sommes inscrites dans une optique d'actualité sous la lumière des pédagogies nouvelles. Nous nous sommes intéressées à l'apprenant et nous l'avons mis au centre de notre expérimentation sachant que les désirs et centres d'intérêts de ce dernier quant à son apprentissage du français sont tous autant de facteurs motivationnels qui diffèrent d'un apprenant à un autre.

Certains, ayant un intérêt spécifique à l'acquisition de la compétence à communiquer en français, ils éprouvent une motivation dite intrinsèque marquée par une volonté de se surpasser et une curiosité face aux savoirs enseignés à travers lesquelles se manifestent le désir d'apprendre.

D'autres, n'ont pas ce plaisir d'apprendre que possèdent les premiers lors des séances d'expression orale. Ils apprennent la langue pour avoir une récompense ou éviter une punition de la part de l'enseignant ou leurs parents ; la motivation manifestée par ces apprenants est dite extrinsèque.

Ainsi, la méthode utilisée dans l'enseignement/apprentissage de l'oral doit être choisie pour son efficacité, vu tous les enjeux et les conséquences qu'elle engendre. Elle impacte directement les résultats scolaires et l'environnement psychopédagogique dans lequel la classe évolue.

Nous tenons à préciser le rôle capital de l'enseignant dans la motivation des apprenants. Pour cela, il faut provoquer chez eux l'émergence d'interactions verbales propices au développement de leur compétence à communiquer à l'oral. Tout enseignant est appelé à amplifier chez l'apprenant cette habileté à communiquer et de faire donc de ce dernier un locuteur capable de s'exprimer dans situations de communication authentiques.

Partant du constat que le climat et l'environnement où s'effectue l'apprentissage, doivent susciter l'intérêt le désir de découvrir la langue étrangère et celui du FLE en particulier. C'est à

Conclusion générale

l'enseignant que revient cette lourde tâche de créer un espace confortable, collaboratif et interactif aboutissant ainsi des actes de parole spontanés et porteurs de sens entre les apprenants. Favorisant, ainsi, cette volonté d'apprendre à laquelle nous nous intéressons dans ce présent travail de recherche.

C'est pourquoi, il est recommandé à tout enseignant de proposer des activités variées tout en offrant aux apprenants cette autonomie et cette liberté de choisir l'activité, le thème et les supports afin d'atteindre cet objectif général d'une séance de production orale qui est d'amener l'apprenant à produire des énoncés oraux compréhensibles, intelligibles et cohérents.

Pour conclure, il nous a paru primordial de rappeler le but principal de notre recherche qui est celui de vérifier les facteurs responsables d'une démotivation et d'un manque d'intérêt flagrants dans le milieu scolaire algérien et de relever ceux qui sont relatifs à l'éveil des apprenant et à la mise en place d'un dispositif didactique basé sur une méthode favorable aux échanges langagiers, au libre choix pour la co-construction d'une compétence langagière à long terme chez des apprenants de 5AP.

Les outils utilisés pour plus de scientificité et de pertinence des résultats sont l'observation de classe, l'élaboration d'une grille d'observation comme fiche descriptive des différents facteurs qui nous ont permis de valider nos hypothèses. Autrement dit, le choix d'une méthode efficace dans l'enseignement/apprentissage de l'oral, la création d'un environnement collaboratif et le libre choix des supports didactique à caractère ludique attribué aux apprenants, contribuent aux développement dans une démarche quantitative descriptive et analytique.

Dans notre cadrage conceptuel, nous avons exposé toutes les notions relatives à notre domaine de recherche, à notre champ d'investigation et au bon déroulement de l'investigation. Quant à la partie pratique, nous y avons exposé notre démarche méthodologique, les étapes et procédés suivis durant notre recherche et nos interprétations personnelles suite à l'analyse des données collectées. Nous n'avons proposé aucune suggestion car l'utilisation de la méthode Montessori et sa mise en place lors de l'enseignement/apprentissage du FLE et de l'oral aussi chez les apprenants du primaire, est à elle seule une proposition à prendre en considération.

La motivation donne l'envie et le plaisir d'aimer et d'apprendre telle matière, telle langue, ou tel savoir. Elle est la clé pour atteindre l'autonomie. Cette autonomie qui ne permet pas seulement de s'approprier les savoirs en classe ou de réussir dans ses études. Mais, elle amène l'apprenant à transformer ces savoirs en des savoir-faire et des savoir-être en les actualisant dans sa société et lui en permettent d'acquérir aussi la confiance en soi.

Conclusion générale

En revanche, la méthode utilisée est un des principaux facteurs de la réussite de l'apprentissage oral et elle doit être adaptée au niveau de compétence des apprenants.

Il faut donc libérer l'expression, la stimuler et l'accorder de manière équitable. Il en advient le fait d'identifier les représentations des apprenants, d'évaluer leurs besoins et à rendre l'approche pédagogique plus objective, plus sûre et plus performante. Le choix des supports utilisés dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, est un moyen parfait pour motiver un apprenant sans oublier que le climat reflète positivement ou négativement l'attitude de groupe-classe.

Références bibliographique

Références bibliographique

Ouvrage :

- Bernard ,A. (1998). « motiver pour enseigner – analyse transactionnelle ».Paris : hachette Education .
- Bernard, A. (1998). « Motiver pour enseigner ».Paris :Hachette Education .
- CECRL, 2001 : 110.
- Charles , R & Christine, W.(1994). « la communication orale ». Paris : Nathan .
- Clerc, M.1998,P.36.
- Closette BIZOUARD, 2006 « invitation à l’expression orale ».Edition :chronique sociale.
- Coleta, Marc, jean,2002, « l’oral c’est quoi ?dans oser l’oral , cahiers pédagogiques , n 400, paris, p.38.
- DUCLOS, G. (2010).« la motivation à l’école, un passeport pour l’avenir ».Editions de l’Hôpital Sainte-Justin .p.188
- Ernest, D & cheksin , L . « la motivation »,2011,P.128.
- F.DE Saussure ,1997, « cours de linguistiques générale » , Paris . Payot rivages. P.45
- Halté. (1992) .« la didactique du français ». PUF, Paris :« Que sais-je », P.62
- Josiame hamdonet –baboneau , « la compréhension d’un message oral /apprentissage et d’évolution », 1993,P.33.
- JP , cuq & Gruca , I (2005)« cours de didactique de français langue étrangère et seconde ».PUG,didactique fle.
- M. Montessori , (1962).la pédagogie scientifique ,éditions desclée de Brower .
- M. Montessori, (1959.)l’esprit absorbante de l’enfant, Editions Desclée brower .
- Mezzine ,M. (2014)« Le moteur des activités humaines ». Illustré .P.259
- Rolland , Viau .(1994). « la motivation en contexte scolaire ». Québec. Inc. les éditions du renouveau Pédagogiques .
- Tissot, H. (1976). « la nouvelle pédagogie » . Editions Grammont .
- Vianin, P. (2006). « la motivation scolaire », **Bruxelles De Boeck.**
- Viau , 2003 « la motivation en contexte scolaire », Québec .pratiques pédagogiques, P.141

Dictionnaire :

A :Robert, Paul.(1992).dictionnaire le petit Rober. Paris.

P et D. Mangueneau Charraudau, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, seuil, 2002. P. 2012.

Pluri-dictionnaire Larousse, E, Larousse. 1467 P.

Sitographie

www.2.ac-lyon.fr/.../les facteurs de la motivation scolaire . Consulté le 20/01/2019 à 17 :00.

<http://www.cnrl.fr/definition/motivation> consulté : 05/02/2019 à 20 :00.

<http://www.oasis.fle>. Consulté 27/01/2019 à 12 :00.

[http://wwwchristian pure . com](http://wwwchristianpure.com) . Consulté le 03/03/2019 à 14 :00.

<https://rm.coe.int/16806fba33>. Consulté le 10/03/2019 à 18 :00.

<https://www.famille-epanouie.fr/methode-montessori> consulté:/. Consulté le 22/03/2019 à 10 :00.

Article et revue :

▪ Archambault, J. & Chouinard, R. (1996). Vers une gestion éducative .revue des sciences de l'éducation ,23(2),243-474.

Ernest, D & cheksin , L . 2011« la motivation »,revue française de pédagogie,n

▪ Fenouille , F.1999, « La motivation extrinsèque ».article universitaire .P 04

Perrenaud, Ph. 1998. « a propos de l'oral » ,cahiers pédagogique, n 360.pp

Pierre ,YR « l'oral en classe de langue de la production à l'expression.. revue japonaise de didactique du français-études didactiques ,9 n 1 et 2.P.36.

Vienneau R , 2011 « l'apprentissage et enseignement théories et pratiques ». article universitaire , P.299

VYGOTSKY. 2003 « pensée et langage . ».article universitaire . P, 501

Annexes

Annexe N° 01 : Méthode Montessori (matériels)





Annexe N° 02 : la grille d'observation

Les paramètres	Séance 1		Séance 2		Séance 3	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Supports différents						
Prendre la parole pour répondre à une question.						
L'illustration de la préparation d'une leçon par image .						
L'utilisation des supports authentiques						
Organisation des jeux de rôles						
La manipulation de l'oral						
- Les apprenants prononcent correctement et adopter la bonne intonation.						
-Les apprenants sont amené à se poser des questions.						

Un environnement préparer						
Les apprenants sont timides ne veulent pas s'exprimer						
Support différents						
Outil d'aide						
Le Travail collaboratif						
La liberté du choix de l'activité						
Temps d'activités assez long						
Feed-back de l'enseignant						
Regard de l'enseignant						
Faire présentation orale						
Travailler sur les vidéos proposés						
Les apprenant prennent t-il plaisir à l'activité						
L'apprenant s'agite rapidement						
Les absences d'apprenants						
L'enseignant intervient tous la classe ou avec un seul apprenant						
L'utilisation des activités ludiques						

En classe les apprenants sont libres de choisir l'activité qu'ils souhaitent faire.						
La maitresse est disponible pour aider						
Les déplacements sont contrôlés, les échangent verbaux se font à voix basse						
L'enfant suit son propre rythme						
La liberté choix et la répétition						

	Séance 1		Séance 2	
	Oui	Non	Oui	Non
Les paramètres				
Supports différents		X	X	
Prendre la parole pour répondre à une question.		X	X	
L'illustration de la préparation d'une leçon par image .		X	X	
L'utilisation des supports authentiques		X	X	
Organisation des jeux de rôles		X	X	
La manipulation de l'oral		X	X	
- Les apprenants prononcent correctement et adopter la bonne intonation.		X	X	
-Les apprenants sont amené à se poser des questions.		X	X	

Un environnement préparer		X	X	
Les apprenants sont timides ne veulent pas s'exprimer		X	X	
Support différents		X	X	
Outil d'aide		X	X	
Le Travail collaboratif		X	X	
La liberté du choix de l'activité		X	X	
Temps d'activités assez long		X	X	
Feed-back de l'enseignant		X	X	
Regard de l'enseignant		X	X	
Faire présentation orale		X	X	
Travailler sur les vidéos proposés		X	X	
Les apprenant prennent t-il plaisir à l'activité		X	X	
L'apprenant s'agite rapidement		X	X	
Les absences d'apprenants		X	X	
L'enseignant intervient tous la classe ou avec un seul apprenant		X	X	
L'utilisation des activités ludiques		X	X	

En classe les apprenants sont libres de choisir l'activité qu'ils souhaitent faire.		X	X	
La maitresse est disponible pour aider		X	X	
Les déplacements sont contrôlés, les échangent verbaux se font à voix basse		X	X	
L'enfant suit son propre rythme		X	X	
La liberté choix et la répétition		X	X	

Je découvre mon PREMIER PROJET d'écriture

Projet 1

J'apprends à lire et à écrire un texte qui présente et qui informe.

Ce que je dois réaliser à la fin de mon 1^{er} projet

Ton école organise un concours du meilleur texte sur le thème des métiers. Avec les membres de ton groupe, tu as décidé d'y participer. Pour cela, tu parleras du métier de tes rêves en présentant les outils nécessaires pour l'exercer, les principales actions qui le caractérisent, ainsi que son utilité sociale. Tu feras la promotion du métier de tes rêves, devant tous les élèves de ta classe, ou dans le hall de ton école, en exploitant l'un de ces différents supports : un dépliant illustré, un panneau d'affichage, une affiche, une plaquette, ou une brochure.

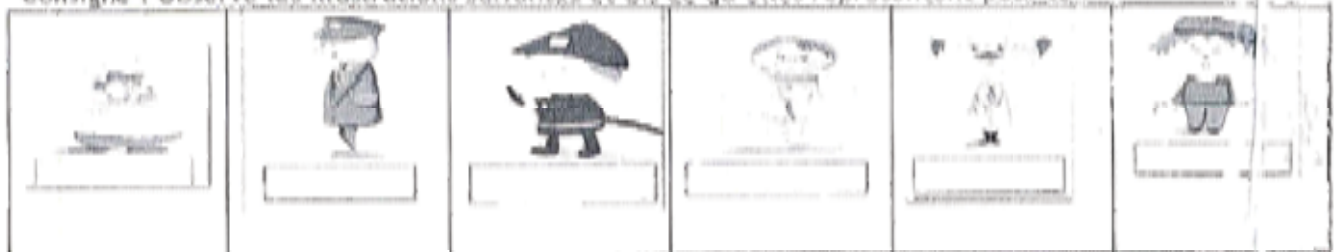
PROJET 1 SEQUENCE 1 : Je présente un métier.
Actes de parole : Présenter, informer, donner son avis.

ORAL : J'écoute et je comprends

Support audiovisuel : « J'apprends les métiers en français »
Références : www.mondedestitounisYoutube.com

Avant l'écoute :

Consigne : Observe les illustrations suivantes et dis ce qu'elles représentent pour toi.



Pendant l'écoute :

- Écoute n° 1 : Visionnage intégral du support audiovisuel.
Consigne : Repère de quoi parle-t-on dans ce documentaire et compte le nombre de personnages.
- Écoute n° 2 : Visionnage intégral du support audiovisuel.
Consigne : Repère les noms des métiers cités dans le documentaire, puis l'action faite par chaque personnage.
- Écoute n° 3 : Visionnage intégral du support audiovisuel.
Consigne : Dis comment est habillé chaque personnage et repère les outils qui apparaissent avec chaque métier.

Activité 1 :

Consigne : Donne le maximum d'informations sur le métier de chaque personnage : ce qu'il fait (ses actions), les outils/instruments qu'il utilise. Prends une feuille, écris sur la colonne de gauche les verbes (les actions) et sur la colonne de droite les noms. Construis des phrases en utilisant les verbes et les noms.

Activité 2 :

- Consigne : Donne tous les noms de métiers que tu connais. Pour chaque nom de métier trouve son féminin.

Fais une liste des noms de métiers : noms masculins et noms féminins.

Activité 3 :

- Consigne : Réponds par « vrai » ou « faux ».
- Le docteur soigne les animaux domestiques. / L'astronaute voyage dans l'espace et utilise un avion. / Le boulanger fait des brioches. / La maîtresse apprend aux enfants à faire des gâteaux. / Le facteur distribue des bonbons. / Le pompier allume les feux. / Le plombier répare les voitures.

Après l'écoute :

- Activité 1 (en groupes) :
Consigne : Reprends tes illustrations et écris le nom du métier sous chaque personnage.
Consigne 2 : Quels sont les métiers cités dans le documentaire et qui manquent dans les illustrations.
- Activité 2 (en binômes) :
Consigne : Avec ton camarade, choisissez un métier dans la liste et présentez-le. Vous donnez le nom du métier, ce qu'il fait (ses actions) et les outils qu'il utilise.
- Activité 3 (en groupes) :
Consigne : Remplis avec tes camarades le tableau suivant.

Nom du métier	Actions (ce qu'il fait)	Outils (ce qu'il utilise)

- Activité 4, à préparer à la maison : Question pour introduire une notion de « valeur ». Pourquoi on ne peut pas dire qu'un métier est mauvais ? Réfléchissez à cette question chez vous et vous donnerez vos réponses lors de la prochaine séance.

PRODUCTION ORALE : Je m'exprime.

Consigne :

Avec les membres de ton groupe, vous allez produire un texte oral pour présenter, devant les élèves de votre classe, le métier que vous avez choisi. Vous citerez le nom des différents outils (instruments) nécessaires pour l'exercer.

N'oublie pas de :

- utiliser des phrases déclaratives ;
- conjuguer les verbes au présent ;
- employer la 3^e personne du singulier ;
- prononcer correctement et adopter la bonne intonation.

Je prépare ma production :

Avec les membres de ton groupe, vous allez préparer votre production en vous appuyant sur la grille suivante.

1	Je nomme le métier que j'ai choisi.
2	Je présente les outils (instruments) nécessaires pour exercer ce métier.
3	Je construis des phrases déclaratives.
4	J'utilise le présent de l'indicatif.
5	J'utilise la 3 ^{ème} personne du singulier.
6	Je prononce correctement et j'adopte la bonne intonation.

ORAL : J'écoute et je comprends

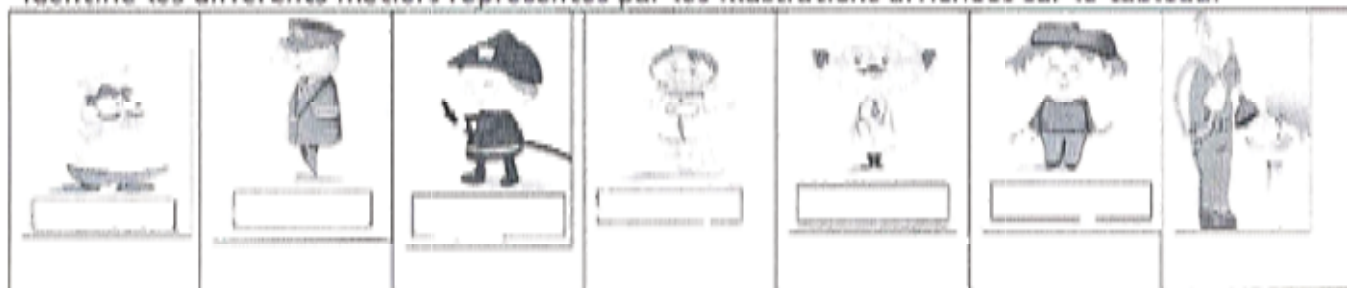
Support audiovisuel : - le boulanger -

References : You tube / Les métiers : ep. 1. - Le boulanger -

Avant l'écoute :

Consigne 1 :

Identifie les différents métiers représentés par les illustrations affichées sur le tableau.



Consigne 2 :

Nomme les produits et les outils du boulanger figurant sur les illustrations.

Pendant l'écoute :

1^{ère} écoute : visionnage intégral du support.

Tu vas visionner la vidéo pour répondre aux questions suivantes :

- De quel métier parle-t-on ?
- Comment s'appelle le lieu de travail ?

2^e écoute :

Consigne 3.

Mets en ordre les actions accomplies par le boulanger :

- Il mélange de la farine avec de l'eau.
- Il pétrit la pâte à pain.
- Il fait des traits avec un couteau.
- Il laisse la pâte se reposer.
- Il enfourne le pain.

Consigne 4.

Mets au début de chaque action l'un des articulateurs suivants :

- Ensuite / Enfin / D'abord / Après / Puis

3^e écoute :

Consigne 5.

Tu vas visionner ce fragment pour nommer les différents produits fabriqués par le boulanger.

Après l'écoute :

Consigne 6.

Avec les membres de ton groupe, citez les différentes actions pour préparer une salade en nommant les ingrédients et en utilisant les articulateurs appropriés.

PRODUCTION ORALE : Je m'exprime

Consigne :

Avec les membres de ton groupe, vous allez produire un texte oral pour informer les élèves de votre classe, sur le métier que vous avez choisi. Vous citerez son nom, les outils (instruments) et les différentes actions nécessaires pour l'exercer.

N'oublie pas de :

- utiliser des phrases déclaratives ;
- conjuguer les verbes au présent ;
- employer la 3^e personne du singulier ;
- utiliser les articulatoires suivants : d'abord, puis, ensuite, après, enfin ;
- prononcer correctement et adopter la bonne intonation.

Je prépare ma production :

Avec les membres de ton groupe, vous allez préparer votre production orale en vous appuyant sur la grille suivante :






1. Je construis deux ou trois phrases déclaratives.
2. Je présente les actions qui permettent d'exercer ce métier.
3. Je conjugue convenablement les verbes au présent.
4. J'utilise la 3 ^{ème} personne du singulier.
5. J'utilise convenablement les articulatoires logiques.
6. Je prononce correctement et j'adopte la bonne intonation.

ORAL : J'écoute et je comprends

Support audiovisuel : « L'avocate »
 Références : You tube / Les métiers : ep.3. L'avocate.

Avant l'écoute :

Consigne 1 : Relie chaque nom de métier à la photo correspondante.

Médecin	avocat	Plombier	pêcheur	facteur
				

Consigne 2 : Quel est le matériel utilisé dans chaque métier ?

Pendant l'écoute :

Ecoute n° 1 : Visionnage intégral du support audio-visuel.
 Consigne : De quel métier parle-t-on dans ce document ?

Ecoute n° 2 :

Consigne : Réponds aux questions suivantes.

a. Que fait-on dans ce métier ?

Soigner les clients défendre les clients vendre aux clients

b. Que porte-t-il ?

Une blouse blanche une blouse noire une blouse bleue

c. Où travaille-t-il ?

Dans un hôpital un tribunal un marché

d. Dis en quoi ce métier est utile.

Après l'écoute :

Avec tes camarades, choisis un de ces métiers (pêcheur- couturier- cordonnier- architecte).
 Tu vas exposer et dire :

- les actions que l'on fait dans ce métier ;
- l'utilité de ce métier.

PROJET 1 SEQUENCE 3 : Je découvre l'utilité des métiers et je donne mon avis.
Actes de parole : Présenter, informer, donner son avis.

PRODUCTION ORALE : Je m'exprime

Consigne :

Avec les membres de ton groupe, vous allez présenter le métier que vous avez choisi, en citant les différents outils (instruments) et les différentes actions nécessaires pour l'exercer. Ensuite vous donnerez votre avis sur ce métier en parlant de son utilité.

N'oubliez pas de :

- utiliser des phrases déclaratives ;
- conjuguer les verbes au présent ;
- employer la 3^e personne du singulier
- prononcer correctement et adopter la bonne intonation.

Je prépare ma production :

Avec les membres du groupe, vous allez préparer votre production orale en vous appuyant sur la grille suivante.

- | |
|--|
| 1. Je choisis un métier. |
| 2. Je cite les instruments utilisés dans ce métier. |
| 3. Je présente les actions qui permettent d'exercer ce métier. |
| 4. Je donne mon avis sur ce métier. |
| 5. Je construis des phrases déclaratives. |
| 7. Je conjugue convenablement mes verbes au présent. |
| 8. J'utilise la 3 ^{ème} personne du singulier. |
| 9. Je prononce correctement et j'adopte la bonne intonation. |

Je découvre mon DEUXIEME PROJET d'écriture

Projet 2

J'apprends à lire et à écrire un texte qui raconte.

Je découvre la situation de départ du mon 2^{ème} projet

Ton école ainsi que les écoles voisines organisent un concours du meilleur conte. Avec les élèves de ta classe, vous allez y participer pour représenter votre établissement. Pour cela, tu vas écrire un conte court dans lequel tu évoqueras ses trois moments tout en respectant la structure narrative. Ton conte doit être accompagné d'illustrations.

PROJET 2 SEQUENCE 1 : J'identifie la structure narrative

Actes de parole : Donner des informations sur des événements, sur des personnages.

PRODUCTION ORALE : Je m'exprime

Support audiovisuel : « Le lion et la souris », Durée : 04 mn 08 s.
Références : Histoires pour s'endormir / Contes de fées En français.

Consigne :

Avec les membres de ton groupe, vous allez visionner une partie de la vidéo contenant uniquement le déroulement des événements et la fin de l'histoire. Puis, vous allez imaginer le début de ce conte en produisant deux ou trois phrases. Ensuite, vous présenterez votre travail oralement.

N'oublie pas de :

- produire au moins deux phrases ;
- commencer le paragraphe par une formule d'ouverture ;
- employer les verbes à l'imparfait de l'indicatif ;
- utiliser les verbes à la 3^{ème} personne ;
- prononcer correctement et respecter les règles de la prosodie.

Je prépare ma production :

Avec les membres du groupe, vous allez préparer votre production en vous appuyant sur la grille suivante.

1	Nous avons produit au moins deux phrases.
2	Nous avons commencé notre paragraphe par une formule d'ouverture.
3	Nous avons employé les verbes à l'imparfait.
4	Nous avons utilisé la 3 ^{ème} personne du singulier.
5	Nous avons cité des informations sur le personnage principal.
6	Nous avons cité le lieu.
7	Nous allons prononcer correctement et respecter l'intonation.

PROJET 2 SEQUENCE 1 : J'identifie la structure narrative

Actes de parole : Donner des informations sur des événements, sur des personnages.

ORAL : J'écoute et je comprends

Support audiovisuel : « Ali Baba et les 40 voleurs ». Durée : 13mns 04 s.
Références : Dessin animé en français - Conte pour enfants.
<https://www.youtube.com/watch?v=J5zuKAPws2u>

Avant l'écoute :

Présenter quelques illustrations correspondant à des contes connus.

A quels contes correspondent ces illustrations ?

Pendant l'écoute :

Consigne à donner avant l'écoute de la vidéo intégrale. *Relevez le nom du personnage principal (le héros)*

Écoute n° 1 : Visionnage de la 1^{ère} séquence vidéo : 0'' à 15 secondes.

Consigne à donner avant l'écoute de la séquence vidéo :

Par quelle formule d'ouverture commence ce conte ?

Où se passe l'histoire ?

Écoute n° 2 : Visionnage de la 2^{ème} séquence vidéo : 15'' à 03' 30''.

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Quel est le nombre des voleurs ?

Que dit le chef des voleurs pour ouvrir et fermer la grotte ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

Que trouve Ali baba dans la grotte ?

Écoute n° 3 : Visionnage de la 3^{ème} séquence vidéo : 03' 30'' à 09' 00''.

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo.

Comment s'appelle le frère d'Ali Baba ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

Est-ce que Kassim a pu sortir de la grotte ? Pourquoi ?

Écoute n° 4 : Visionnage de la 4^{ème} séquence vidéo : 09' 00'' à 13'04'' (la fin)

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Où se cachent les voleurs ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

Que fait la femme de Kassim aux voleurs cachés dans les jarres ?

Après l'écoute :

Activité 1 :

Consigne : Réponds par « vrai » ou « faux ».

- Ali Baba voit 40 voleurs.
- « Ouvre-toi, sésame » est la formule magique pour ouvrir la grotte.
- « Ferme-toi, cerise » est la formule magique pour la fermer.
- La grotte était remplie d'or, de diamants et de pierres précieuses.
- La femme de Kassim tue tous les voleurs sauf le chef.

Activité 2 (en groupes) :

Consigne : Chaque groupe va produire deux ou trois phrases pour réécrire le début de ce conte.

Pour cela, il faut :

- Commencer par une formule d'ouverture.
 - Citer le personnage principal « Ali Baba ».
 - Donner quelques informations sur Ali Baba et sur le lieu.
- Ce travail doit être réalisé sur une grande feuille et présenté oralement.

PROJET 2 SEQUENCE 1 : J'identifie la structure narrative

Actes de parole : Donner des informations sur des événements, sur des personnages.

PRODUCTION ÉCRITE : J'écris mon texte

Consigne d'écriture :

Ton enseignant présente un conte incomplet dans lequel manque le début (la situation initiale). Pour le compléter, écris un paragraphe de deux ou trois phrases que tu introduiras par un articulatoire logique (formule d'ouverture). Tu présenteras le personnage principal ainsi que le lieu où se déroule l'histoire.

N'oublie pas de :

- écrire au moins deux phrases ;
- commencer par une formule d'ouverture ;
- citer des informations sur le personnage principal ;
- employer les verbes à l'imparfait ;
- utiliser la 3^{ème} personne ;
- indiquer le lieu et respecter l'emploi des majuscules et la ponctuation.

Analyse de la consigne :

- Relève du texte les informations essentielles pour ton paragraphe.
- Maintenant, écris ton paragraphe en suivant le modèle des situations initiales des contes que tu as déjà lus.

.....
.....
Un jour, la petite fille Chahrazed quitta sa belle maison pour cueillir des fleurs mais sans informer sa maman.

Sur son chemin, elle rencontra un tigre qui voulait la dévorer. Heureusement, un homme l'entendit crier. Il prit son fusil et tua le tigre.

Depuis ce jour, Chahrazed jura de ne plus quitter la maison sans informer sa mère.

Je corrige mon paragraphe :

Relis ton paragraphe et corrige-le à l'aide de la grille de réécriture suivante :

1	J'ai produit au moins deux phrases.
2	J'ai commencé mon paragraphe par une formule d'ouverture.
3	J'ai employé les verbes à l'imparfait.
4	J'ai utilisé la 3 ^{ème} personne du singulier.
5	J'ai cité des informations sur le personnage principal.
6	J'ai cité le lieu.
7	J'ai respecté l'emploi des majuscules ainsi que la ponctuation.

ORAL : J'écoute et je comprends

Support audiovisuel : « Aladin et la Lampe Merveilleuse », Durée : 12' 42''
Références : Dessin animé en français - Conte pour enfants.

Avant l'écoute :

Présenter une illustration dans laquelle figure Aladin avec une lampe magique.

Connaissez-vous ce conte ? Qui voyez-vous ? Que voyez-vous ?

Pendant l'écoute :

Consigne à donner avant l'écoute de la vidéo intégrale.

Vous allez relever tous les noms des personnages.

Vous pouvez vous servir d'un crayon et d'une feuille.

Ecoute n° 1 : Visionnage de la 1^{ère} séquence vidéo : 00'' à 04' 20''.

Consigne à donner avant l'écoute de la séquence vidéo :

Avec qui vivait Aladin ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

Qui vient voir Aladin ?

Que lui montre-t-il ?

Que trouve-t-il ?

Ecoute n° 2 : Visionnage de la 2^{ème} séquence vidéo : 04' 20'' à 06' 30''.

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Que se passe-t-il quand la mère d'Aladin frotte la lampe ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

Que demande la mère d'Aladin au génie de la lampe ?

Ecoute n° 3 : Visionnage de la 3^{ème} séquence vidéo : 06'30'' à 12'42''.

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

Qui a pris la lampe merveilleuse ?

Est-ce que Aladin a sauvé la princesse ?

Après l'écoute :

Activité (en groupes) :

Consigne : Après avoir visionné le conte d'« Aladin et la lampe merveilleuse », chaque groupe va compléter un des trois dialogues suivants.

1- Le génie : Ha haha ! Madame, dites-moi votre souhait.

La mère D'Aladin :

2- Aladin : Maintenant, donne-moi des vêtements royaux et un bon cheval.

Le génie :

3- Le génie : Maître,

L'oncle D'Aladin : Emmène ce palais ainsi que la princesse loin d'ici dans le désert.

Ce travail doit être réalisé sur une grande feuille et présenté oralement

PROJET 2 SEQUENCE 2 : Je fais parler les personnages d'un conte.
Artes de parole : Donner des informations sur des événements, sur des personnages.

PRODUCTION ORALE : Je m'exprime

Support audiovisuel : « Le lion et la souris ». Durée : 04 mn 08 s.
Références : Histoires pour s'endormir / Contes de fées en français.

Consigne :

Après avoir visionné cette vidéo avec les membres de ton groupe et produit la situation initiale durant la première séquence, vous allez à nouveau la visionner pour faire parler les deux personnages que sont le lion et la souris.

Chaque groupe va désigner trois élèves pour jouer les rôles des trois intervenants :
Le lion, la souris et le narrateur.

Observation :

2 Parties à visionner :

Du début jusqu'à 01'00''.

De 01'35'' Jusqu'à la fin.

N'oublie pas de :

- faire parler le lion et la souris ;
- dire celui qui parle (rôle du narrateur) ;
- utiliser les verbes à la 1^{ère} et la 2^{ème} personne du singulier pour les répliques du lion et de la souris ;
- utiliser la 3^{ème} personne du singulier lors de l'intervention du narrateur.

Je prépare ma production :

Avec les membres du groupe, vous allez préparer votre production orale en vous appuyant sur la grille suivante :

- | |
|---|
| 1. Nous avons produit deux répliques. |
| 2. Nous avons utilisé la 1 ^{ère} et la 2 ^{ème} personne du singulier. |
| 3. Nous avons utilisé également la 3 ^{ème} personne pour le narrateur. |
| 4. Nous allons prononcer correctement et respecter l'intonation. |
| 5. Maintenant, nous pouvons jouer le dialogue. |

ORAL : *J'écoute et je comprends*

Support audiovisuel : « Le chat botté ». Durée : 10' 30''
 Références : Dessin animé en français - Conte pour enfants.

Avant l'écoute :

Présenter une illustration du chat botté.
 Connaissez-vous ce conte ? Qui voyez-vous ? Que porte-t-il ?

Pendant l'écoute :

Consigne à donner avant l'écoute de la vidéo intégrale. *Vous allez relever le nom du personnage principal (le héros).*

Écoute n° 1 : Visionnage de la 1^{ère} séquence vidéo : 0'' à 53 secondes.

Consigne à donner avant l'écoute de la séquence vidéo :
S'agit-il d'un chat ordinaire ? Pourquoi ?

Écoute n° 2 : Visionnage de la 2^{ème} séquence vidéo : 53'' à 03' 15''.

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Que chasse le chat ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

A qui les apporte-t-il ?

Au nom (de la part) de qui ?

Écoute n° 3 : Visionnage de la 3^{ème} séquence vidéo : 03' 15'' à 07' 00''.

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Une fois que son maître plonge dans la rivière, que fait le chat alors ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

Est-ce que son maître sait nager ?

Qui le sauvent ?

Écoute n° 4 : Visionnage de la 4^{ème} séquence vidéo : 07' 00'' à 10' 30'' (la fin).

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Où va le chat ? Qui rencontre-t-il ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

En quoi se transforme le géant, la première fois ?

En quoi se transforme-t-il, la seconde fois ?

Que fait le chat alors ?

Que se passe-t-il à la fin de cette histoire ?

Après l'écoute :

Activité (en groupes) :

Consigne : Après avoir visionné ce conte, chaque groupe va redire la fin du conte (situation finale) en se servant du tableau suivant.

Quand ? Formule de clôture.	Qui ?	Quoi ?

Ce travail doit être réalisé sur une grande feuille et présenté oralement.

PRODUCTION ORALE : Je m'exprime

Support audiovisuel : « Le lion et la souris », Durée : 04 mns 08 s.
Références : Histoires pour s'endormir / Contes de fées En français.

Consigne :

Après avoir visionné cette vidéo et produit, avec les membres de ton groupe, la situation initiale puis un dialogue, vous allez la visionner une dernière fois pour produire la situation finale.
Pour cela, l'enseignant vous fait visionner les deux premiers moments (situation initiale et le déroulement des événements).

N'oublie pas de :

- commencer par une formule de clôture ;
- citer les deux personnages principaux ;
- employer les verbes à la 3^{ème} personne ;
- appliquer les règles d'accord sujet/verbe et adjectif/nom ;
- prononcer correctement et de respecter l'intonation.

Je prépare ma production :

Avec les membres du groupe, vous allez préparer votre production orale en vous appuyant sur la grille suivante.

1. Je commence par une formule de clôture.
2. Je cite les deux personnages principaux.
3. J'emploie les verbes à la troisième personne.
4. J'applique les règles d'accord sujet/verbe et adjectif/nom.
5. Je prononce correctement et je respecte l'intonation.

Projet 3

J'apprends à lire et à écrire un texte qui informe.

Je découvre la situation de départ du mon 3^{ème} projet

Pour enrichir la bibliothèque de ton école, le directeur a lancé un concours du meilleur recueil de textes documentaires. Ces textes illustrés donneront des informations sur des animaux (domestiques ou sauvages), sur des plantes (olivier, oranger, abricotier...), sur des produits alimentaires (lait, fromage, huile d'olive, dattes, viande « bio » ...), sur des phénomènes (pollutions ...) et sur des processus de fabrication de produits alimentaires (miel, fromage, huile d'olive ...).

Avec tes camarades de classe, vous avez décidé d'y participer. Vous devez choisir un thème (un animal, une plante, un produit alimentaire), faire des recherches pour récolter des informations et rédiger trois textes pour votre recueil :

- Un texte pour « donner des informations » sur le thème choisi ;
- Une grille pour mettre en valeur les informations essentielles ;
- Un texte pour expliquer le processus de fabrication du produit alimentaire choisi.

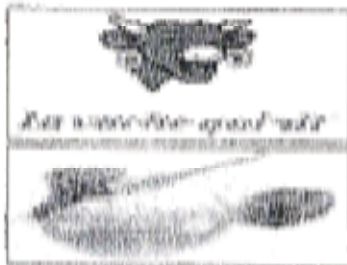
ORAL : J'écoute et je comprends

Support audiovisuel : « L'abeille à miel »
Références : Youtube.com

Avant l'écoute :

Observez en groupes chaque illustration de la colonne A et liez-la avec ce qui lui correspond dans la colonne B.

Colonne « A »



Colonne « B »



Pendant l'écoute :

Activité 1 :

Après avoir écouté le document sonore, réponds aux questions suivantes :

- 1° - Repérez de quel animal parle-t-on ?
- Quelle est la différence entre l'abeille et la guêpe ?
- Comment appelle-t-on la communauté de l'abeille ?
- L'abeille vit dans :
 - un terrier
 - un nid
 - une ruche
- Comment les abeilles produisent-elles le miel ?
- Quel est le personnage principal de la ruche ?
- Que font les abeilles pendant l'hiver ?
- Le pollen est :
 - une poudre
 - un liquide
 - un miel

Activité 2 :

Réfléchissez ensemble et donnez le maximum d'informations sur un de ces animaux :

-La vache -le lion -le canari -le dauphin

Après l'écoute :

Activité 2 (en binômes) :

Avec ton camarade, choisissez un animal présentez-le. Vous donnerez son nom, deux ou trois informations sur lui.

Activité 3

À préparer à la maison : Question pour introduire une notion de « valeur, Pourquoi le nombre des abeilles diminue ?

PROJET 3 SEQUENCE 1 : Identifier le thème d'un texte documentaire
Actes de parole : Donner des informations, expliquer.

PRODUCTION ORALE : Je m'exprime

Consigne :

Choisis avec les membres de ton groupe « un thème » (un animal, une plante ou un produit alimentaire) ou puise dans les listes proposées. Produisez ensemble un texte oral qui donne des informations pour le faire connaître auprès de vos camarades de classe.

Les thèmes :

Animaux : la vache, la brebis, le mouton, le chien, le lion, le tigre, la girafe ...

Plantes : l'olivier, le figuier, l'oranger, l'abricotier, le dattier, la vigne ...

Produit alimentaire : l'huile d'olive, le fromage, le miel ...

N'oublie pas de :

- Utiliser des phrases avec un C.O.D et/ou C.O.I.
- Conjuguer les verbes au présent.
- Employer la 3^e personne du singulier.
- Prononcer correctement et adopter la bonne intonation.

Je prépare ma production :

Avec les membres du groupe, vous allez préparer votre production en vous appuyant sur la grille suivante.

1	Je cite le thème que j'ai choisi.
2	Je donne la définition de ce thème.
3	Je construis des phrases un C.O.D et/ou C.O.I.
4	J'utilise le présent de l'indicatif.
5	J'utilise la 3 ^e me personne du singulier.
6	Je prononce correctement et j'adopte la bonne intonation.

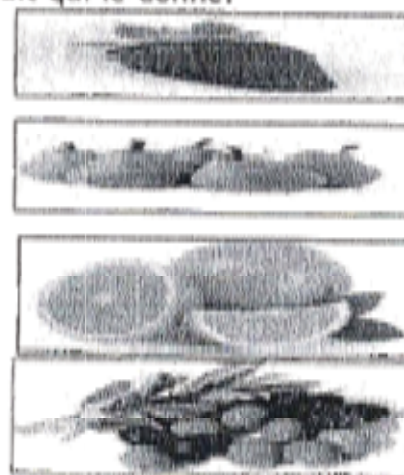
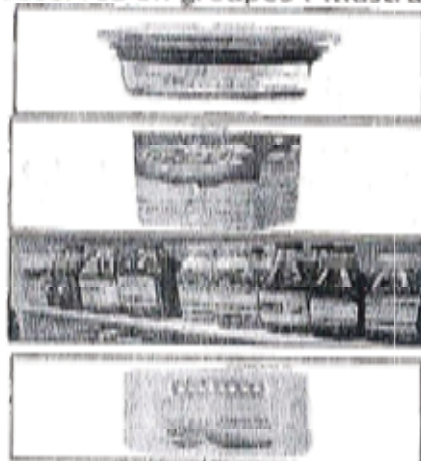
PROJET 3 SEQUENCE 3 : Retrouver un processus de fabrication
Actes de parole : Donner des informations, expliquer.

ORAL : *J'écoute et je comprends*

Support audiovisuel : « La fabrication de l'huile d'olive »
Références : Youtube.com

Avant l'écoute :

Observez en groupes l'illustration et liez chaque produit au fruit qui le donne.



Pendant l'écoute :

Activité 1 :

- Après avoir écouté le support sonore, réponds à ces questions.
- De quel fruit parle-t-on ?
- De quelles couleurs peut être ce fruit ?
- Pendant le tri, on sépare :
 - les olives des pierres
 - les olives des branches
 - les olives des feuilles
 - les olives des résidus

Choisis les deux bonnes réponses.

- Avec quoi sont malaxées les olives ?
- Que permet la décantation ?
- Met en ordre les étapes de fabrication de l'huile d'olive :
 - ✓ Extraction du jus - Sélection des olives - Dégustation - Tri - Filtrage - Stockage - Embouteillage - Décantation par centrifugeuse.

Activité 2 :

- Réfléchissez ensemble et choisissez un produit dont vous allez expliquer le processus de fabrication à vos camarades.

Après l'écoute :

À préparer à la maison :

Question pour introduire une notion de « valeur ».

Dites en deux ou trois phrases, comment peut-on protéger les oliviers.

PROJET 3 SEQUENCE 3 : Retrouver un processus de fabrication
Actes de parole : Donner des informations, expliquer.

PRODUCTION ORALE : Je m'exprime

Consigne :

Explique oralement à tes camarades « le processus de fabrication » du produit alimentaire naturel que tu as choisi.

Noublie pas de :

- De présenter chaque étape avec une illustration
- Utiliser des verbes au présent de l'indicatif.
- Employer la 3^e personne du singulier.
- Prononcer correctement et adopter la bonne intonation.

Je prépare ma production :

Avec les membres du groupe, vous allez préparer votre production orale en vous appuyant sur la grille suivante.

1	J'ai cité le thème que j'ai choisi.
2	J'ai présenté chaque étape avec une illustration
3	J'ai construit des phrases avec un C.O.D et/ou un C.O.I.
4	J'utilise le présent de l'indicatif.
5	J'utilise la 3 ^e me personne du singulier.
6	Je prononce correctement et j'adopte la bonne intonation.

**PROJET 3 SEQUENCE 1 : J'identifie le thème d'un texte documentaire.
Actes de parole : Donner des informations, expliquer.**

ORAL : J'écoute et je comprends

Support audiovisuel : « L'éléphant d'Afrique. »
Références : YouTube

Avant l'écoute :

Consigne : Observez en groupes les illustrations et dites ce que représente chacune d'elles :



Pendant l'écoute :

Activité 1

Après avoir écouté le support, répondez à ces questions :

- De quel animal parle-t-on et où vit-il ?
- De quoi se nourrit-il ?
- Comment appelle-t-on l'animal qui ne mange que les végétaux ?
- Il peut manger combien de kilos ?
- Avec quoi arrache-t-il les végétaux ?
- Avec quoi les mâche-t-il ?

Activité 2 :

Réfléchissez ensemble et répondez par vrai/faux ;

- Dans certains pays, on fait travailler les éléphants.
- L'homme mange la viande de l'éléphant.
- Le nombre des éléphants dans le monde diminue.
- Les éléphants sont en danger.

Après l'écoute :

Activité 1 (en groupes) :

Reprenez vos illustrations. Écrivez le nom de l'animal sous chacune d'elles.

Activité 2 (en binômes) :

Consigne : Avec ton camarade, choisissez un animal, présentez-le. (Vous donnerez son nom et sa famille).

Activité 3 (à préparer à la maison) : Question pour introduire une notion de « valeur ». Pourquoi certaines espèces animales sont-elles en voie de disparition ? Réfléchissez à cette question chez vous et vous donnerez vos réponses lors de la prochaine séance.

ORAL : *J'écoute et je comprends*

Support audiovisuel : « L'abeille à miel »
Références : Youtube.com

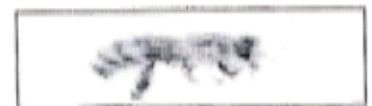
Avant l'écoute :

Observez en groupes chaque illustration de la colonne A et liez-la avec ce qui lui correspond dans la colonne B.

Colonne « A »



Colonne « B »



Pendant l'écoute :

Activité 1 :

Après avoir écouté le document sonore, réponds aux questions suivantes :

- De quel animal parle-t-on ?
- Quelle est la différence entre l'abeille et la guêpe ?
- Comment appelle-t-on la communauté des abeilles ?
- L'abeille vit dans :
 - un terrier
 - un nid
 - une ruche
- Comment les abeilles produisent-elles le miel ?
- Quel est le personnage principal de la ruche ?
- Que font les abeilles pendant l'hiver ?
- Le pollen est :
 - une poudre
 - un liquide
 - un miel

Activité 2 :

Réfléchissez ensemble et donnez le maximum d'informations sur un de ces animaux :

- La vache -le lion -le canari -le dauphin

Après l'écoute :

Activité 2 (en binômes) :

Avec ton camarade, choisissez un animal et présentez-le en donnant deux ou trois informations qui le caractérisent.

Activité 3

À préparer à la maison : Question pour introduire une notion de « valeur ».
Pourquoi le nombre des abeilles diminue ?

Table de matière

Remerciement	01
Dédicace	02
Sommaire	07
Introduction générale.....	09

Partie théorique

Chapitre I: l'enseignement / apprentissage de l'oral

Introduction	16
1. L'oral entre l'expression et la compréhension en classe du FLE.....	16
1.2. La place de l'oral dans les différentes méthodologies d'enseignement du FLE	17
1.2.1. La Méthodologie Traditionnelle.....	17
1.2.2. La méthode directe	18
1.2.3. La méthodologie active	18
1.2.4. La méthodologie audio-orale (MAO)	19
1.2.5. La méthodologie Structuro-globale audio-visuelle (SGAV)	20
1.2.6. L'approche communicative	20
1.2.7. L'approche actionnelle	21
1.3. Qu'est ce que l'oral?.....	22
1.3.1. L'aspect linguistique	23
1.3.2. L'aspect cognitif	23
1.3.3. L'aspect pragmatique	23
1.4. Les caractéristiques de l'oral	23
1.4.1. Sur le plan linguistique	23
1.4.2. Sur le plan morphologique	24
1.4.3. Sur le plan des procédés d'abrègement	24
1.5. L'objectif de l'enseignement de l'oral en FLE: Pourquoi enseigner l'oral ?.....	24
1.6. La compréhension de l'oral en classe de FLE	24
1.6.1. Que signifie « comprendre oralement ? »	24
1.6.2. Les objectifs de la compréhension de l'oral	25
1.6.3. Les objectifs communicationnels	25
1.6.4. Les objectifs linguistiques	25
1.6.5. Les objectifs culturels	25
1.7. L'expression orale en classe de FLE	26
1.7.1. Qu'est ce qu'une expression orale ?.....	26

1.7.2. Les caractéristiques de l'expression orale	26
1.7.3. Les conditions de prise de parole chez les apprenants	27
1.8. Des activités visant la compréhension et l'expression orale au cycle primaire	28

Chapitre II La motivation

2. La motivation	30
2.1. Evolution et Origines	30
2.2. Motivation et didactique du FLE	31
2.2.1. La perception de la valeur d'une matière	32
2.2.2. La perception de sa compétence	32
2.2.3. La perception de la contrôlabilité	32
2.3. Types de motivation	33
2.3.1. La motivation intrinsèque	33
2.3.2. La motivation extrinsèque	33
2.4. Les facteurs de la motivation scolaire	34
2.4.1. Les facteurs influant sur la motivation	34
2.4.2. Le milieu familial	34
2.4.3. Le milieu scolaire	34
2.4.4. Le milieu social	34
2.5. Principaux rôles dans la motivation en classe	35
2.5.1. Le rôle de l'enseignant	35
2.5.2. Le rôle des parents	35
2.5.3. Le rôle des activités ludiques dans la motivation scolaire	36
2.6. L'impact de la motivation sur la réussite scolaire	37

Chapitre III la méthode Montessori

3. La méthode Montessori	39
3.1. Biographie de Maria Montessori	39
3.2.1. Les fondements de sa pédagogie	40
3.2. La pédagogie de Maria Montessori	40
3.2.1.1. Le libre choix	40
3.2.1.2. Les périodes sensibles	42
3.2.2. Un environnement soigneusement préparé	43
3.2.2.1. L'organisation globale de la classe	43
3.2.3. Un matériel pédagogique	44
3.2.3.1. Le matériel de vie pratique	44

3.2.3.2. Le matériel de vie sensoriel	44
3.2.3.3. Le matériel d'éducation intellectuelle	44
3.2.3.4. Le matériel « art et musique	44
3.2.3.5. Le matériel « culture ».....	44
3.3.3. Un rôle différent pour l'adulte	45
3.3.4. Les enjeux de sa pédagogie :.....	45
3.3.4.1. Respecter le rythme de l'enfant	45
3.3.4.2. Développer l'autonomie :.....	46
3.3.4.3. Favoriser la confiance en soi :.....	46
3.3.4.4. Le développement du sens social :.....	47
3.3.5. La pédagogie Montessori en pratique :	47
3.3.5.1. Un environnement rassurant et structurant :	47
3.3.6. Des structures pour accompagner leurs apprentissages :	48
Conclusion.....	50

Partie pratique

Chapitre I: Cadre méthodologique

1. Protocole de recherche	53
1.1. Description de l'échantillon	53
1. 2. Description du programme	53
1.3. Proposition des répartitions horaires	55
2. Observation de la classe	55
2.1. L'enseignante	55
2.2. La classe	56
2.3. Les apprenants	56
2.4. Les activités proposées	56
2.5. Les séances	56
3. Pré-enquête : séance témoin	56
3.1. Commentaire de la séance « témoin »	57
3.2. L'environnement général	58
3.3. Le choix du support et du thème	58
4. L'application de méthode Montessori	58
4.1. Séance expérimentale	58
4.2. Le libre choix	59
4.3. Environnement préparé	59

4.4. Le matériel	60
5. Les instruments expérimentaux utilisés	60
5.1. La grille d'observation	60
5.2. La méthode utilisée	61
5.3. Identification de l'expérimentation	61

Chapitre II Recueil et Analyse des données collectées

1. Recueil et Analyse des données collectées	63
1.1. Participation en classe	63
1.1.1. Présentation des résultats & Commentaire.....	63
1.2. Le travail collaboratif en classe.....	64
1.2.1. Présentation des résultats & Commentaire.....	64
1.3. Profil Motivationnel	65
1.3.1. Présentation des résultats & Commentaire :	66
2. Comparaison entre deux méthodes	67
2. 1. Commentaire :	67
3. Comparaison entre les deux séances :	68
3.1. Commentaire :	69
Conclusion.....	70
Conclusion générale	72
Liste des références	76

Annexes

Table des matières

Liste des tableaux

Listes des figures

Résumé

Liste des tableaux

Tableau N°1 : volume horaire annuel du programme de français -5 ^{ème} AP-	54
Tableau N°2 : Déroulement possible d'une séquence de projet de 5ème AP-.....	55
Tableau 3: participation en classe	63
Tableau N°4 : L'apport des supports utilisés.....	64
Tableau N° 05 : Tableau des taux de motivation	65
Tableau 6 : Tableau Récapitulatif de la méthode frontale et la méthode Montessori	67

Liste des figures

Figure N° 01: Taux de participation dans la séance 01	63
Figure N° 02: Taux de participation dans la séance 02.....	63
Figure N°03 : Taux de collaboration dans la séance 01	64
Figure N°04 : Taux de collaboration dans la séance 02.....	64
Tableau N° 05 : Tableau des taux de motivation	65
Figure N°05: Taux de motivation dans la séance 01.....	66
Figure N°06: Taux de motivation dans la séance 02	66
Figure N°07 et 08 : Comparaison globale des deux séances.....	68

Résumé :

Ce présent travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique du FLE et de l'enseignement / apprentissage de l'oral. Nous nous sommes intéressés aux facteurs motivationnels impliqués dans l'acquisition de la compétence à communiquer langagièrement chez les apprenants de 5 AP . Nous avons adopté une démarche expérimentale en décrivant et en analysant les données collectées à travers une grille descriptive et des observations de classe avant et après l'application de la méthode Montessori lors des séances de production orale.

Notre objectif est de trouver des pistes motivationnelles susceptibles d'améliorer la compétence langagière.

Les mots clés : didactique du FLE , didactique de l'oral , production orale , motivation , méthode Montessori.

Abstract :

The present research task falls under the field of didactic of FLE and learning of the oral examination , we were interested by the factors motivationals implied in acquisition of competence to communicate language to pupils of 5AP.

We adopted the experimental step while describing and analysing the data collected through the descriptive grid and observations in classes before and after the application of the method Montessori at the meetings of oral production.

key words : Didactic of FLE, Didactic of oral, Oral production, Motivation ,Method Montessori.

ملخص:

هذا البحث الحالي يتمحور في مجال التعليمية في اختصاص اللغة الفرنسية والتدريس/ التعليم الشفوي. صب اهتمامنا على العوامل التحفيزية الموجودة في كسب الكفاءات للتواصل الحوارية لدى تلاميذ السنة الخامسة ابتدائي، لقد اعتمدنا على خطوة تجريبية وذلك لوصف وتحليل المعلومات المتحصل عليها من خلال جدول وصفي وملاحظات داخل القسم قبل وبعد التطبيق للتقنية المنتصورية أثناء حصص التعبير الشفهي.

هدفنا وجود الطرق التحفيزية المتوفرة لتحسين الكفاءة اللغوية.

الكلمات المفتاحية: تعليمية اللغات الأجنبية، تدريس والتعلم الشفوي، إنتاج شفوي، التحفيز، الطريقة المنتصورية